

# XXII<sup>e</sup> COLLOQUE DES AMIS DE CADOUIN

AOUT 2015



**900<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA FONDATION DE L'ABBAYE DE  
CADOUIN**



**22<sup>e</sup> COLLOQUE DES AMIS DE CADOUIN**  
**900<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'ABBAYE DE CADOUIN**  
**Sous la présidence de M Gérard Fayolle**

**Sommaire**

- P 4 Réflexions sur les communautés régulières du diocèse de Périgueux au XII<sup>e</sup> siècle**  
par le père Jean-Marc Nicolas, historien de l'art
- P 7 L'état du Périgord au moment de la fondation de Cadouin**  
par Gérard Fayolle, historien, président de la Soc. historique et archéologique du Périgord
- P 15 Le cloître flamboyant de Cadouin et l'art de son temps : entre modèles d'atelier et architectures miniaturisées**  
par Mélanie Pimont-Lebeaux, docteur en Histoire de l'art
- P 39 Cadouin et son abbaye pendant la période révolutionnaire au travers des délibérations du conseil municipal**  
par Jocelyne Colonna, présidente des Amis de Cadouin
- P 48 Le sauvetage du cloître. Montalembert, Mérimée et le facétieux préfet Romieu**  
par Gilles Delluc, vice-président des Amis de Cadouin, président d'honneur de la SHAP

## Réflexions sur les communautés régulières du diocèse de Périgueux au XII<sup>e</sup> siècle

P. Jean-Marc Nicolas

L'Église du XI<sup>ème</sup> siècle s'est lancée dans un mouvement de réforme visant tant à moraliser et à discipliner le clergé qu'à se libérer de la tutelle des laïcs tout en canalisant les violences de la société féodale. Conjugué au mouvement de paix puis de trêve Dieu, le dynamisme monastique porté par les moines bénédictins de Cluny rencontre des résistances de plusieurs natures. D'abord, en particulier dans les pays les plus septentrionaux, la paix publique assurée par l'autorité laïque se maintient car les évêques voient d'un mauvais œil les ingérences de Cluny dans la vie interne de leur diocèse. Ensuite, parce que, au moment où les moines noirs atteignent le sommet de leur puissance – manifestée dans la construction de Cluny III, la plus grande église d'Occident jusqu'à la construction de Saint-Pierre de Rome au début du XVI<sup>e</sup> siècle – s'épanouissent de nouvelles formes de vie religieuse. Ces dernières, pour la plupart, prônent une ascèse stricte, comptant mettre en œuvre la *vita apostolica*, c'est-à-dire la vie pauvre et communautaire des apôtres de l'Église primitive par opposition aux débordements clunisiens. Parmi elles se détachent les moines blancs de l'abbaye de Cîteaux (1098) qui critiquent Cluny d'avoir perverti la simplicité de la règle bénédictine par sa trop grande richesse, ses excès liturgiques et ses interventions dans les affaires du siècle. Mais les cisterciens du XII<sup>e</sup> siècle sont bien vite tombés dans l'engrenage du système seigneurial, car rapidement comblés de donations foncières. D'autres mouvements, de type érémitique sont moins sujets à déviance, tels les Chartreux de saint Bruno dont le succès reste modeste car leur mode de vie est extrêmement austère et attire, de fait, moins de vocation.

Brossées à grands traits à l'échelle de la Chrétienté occidentale, ces quelques tendances, connaissent, aux échelles régionale (métropolitaine) et locale (diocésaine), des transcriptions variables, dépendantes du poids des acteurs religieux et laïcs en présence, de leur stratégie propre comme de leur mode de rapport. Quel portrait peut-on faire de l'Église périgourdine au cours du XII<sup>e</sup> siècle ? Cette vaste question appelle à l'humilité et conduit à proposer plus modestement quelques réflexions concernant la chronologie et l'obédience des communautés régulières (religieux vivant en communauté et astreint à une *regula*) – et plus particulièrement de chanoines, de bénédictins et de cisterciens (ou assimilés) – et les stratégies qui s'esquissent autour de leur implantation.

Sans constituer un corpus exhaustif (cf. tableau *infra*), opération préalable à réaliser pour une étude plus sérieuse, la petite douzaine de cas extraite des articles de la SHAP ou des notes des Archives diocésaines est en elle-même révélatrice de la présence apparemment relative qu'occupent ces établissements au regard des diocèses limitrophes de Limoges ou Bordeaux, de taille comparable mais nettement mieux dotés. L'encellulement de la société, cher à Robert Fossier, relève du réseau paroissial qui est à cette époque en cours de structuration. Chapitres et monastères périgourds ne représentent qu'une faible fraction des institutions d'encadrement, mais cette réflexion est à relativiser fortement lorsqu'on associe à ces établissements les prieurés, églises, bénéfices, domaines fonciers multiples et autres prérogatives dont disposent ces communautés, parmi les plus importants seigneurs du diocèse

vers qui se tourne l'essentiel des donations pieuses et charitables avant l'émergence des ordres mendiants au XIII<sup>e</sup> siècle.

| Nom                 | Type de communauté      | Chronologie (fondation) |
|---------------------|-------------------------|-------------------------|
| Boschaud            | monastique (cistercien) | v. 1120 ; 1154-1155     |
| Cadouin             | monastique (cistercien) | v. 1115 ; 1118          |
| Chancelade          | canoniale               | v. 1100                 |
| Ligueux             | monastique (bénédictin) | v. 1115                 |
| Paunat              | monastique (bénédictin) | époque carolingienne    |
| Saint-Amand-de-Coly | canoniale               | fin XI <sup>e</sup> s.  |
| Saint-Astier        | canoniale               | v. 1013                 |
| Saint-Avit-Senieur  | canoniale               | v. 1060-1065            |
| Saint-Cyprien       | canoniale               | v. 1073                 |
| Saint-Front         | canoniale               | époque carolingienne    |
| Saint-Jean-de-Côle  | canoniale               | v. 1083-1094            |
| Terrasson           | monastique (bénédictin) | fin XI <sup>e</sup> s.  |
| Tourtoirac          | monastique (bénédictin) | 1003-1025               |

Même si elle pose de multiples questions et est sujette à beaucoup de controverses, la chronologie de fondation de ces établissements religieux révèlent trois temps de structuration notoires :

- après la christianisation du Périgord, c'est d'abord l'époque carolingienne, marquée par les conciles d'Aix, et en particulier ici celui du 816 relatif au chapitre canoniaux, qui atteste de la présence d'une communauté autour de l'évêque de la Cité et d'une autre à Paunat (abbaye Saint-Martial), probablement plus tardive, constituée par l'évêque Frotaire mais également en rapport avec l'évêque de Limoges.
- Puis, au XI<sup>e</sup> siècle, les évêques périgourdiens activent la fondation d'une série fournie de chapitres canoniaux (Saint-Astier, Saint-Avit, Saint-Cyprien, Saint-Jean-de-Côle, Saint-Amand-de-Coly) et manifestent par là-même leurs soucis de tenir leur *territorium* en implantant des chapitres vers les confins de leur diocèse, phénomène qui n'est pas sans rappeler celui récemment noté par F. Boutoulle concernant le diocèse de Bordeaux. La dernière fondation de ce type est Chancelade et participe de la même logique de territorialisation, mais cette fois-ci à l'échelle de l'arrière-pays immédiat de la ville.
- Les fondations de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle sont bien moins nombreuses, elles sont toutes d'ordre monastique, même si les évêques de Périgueux interviennent chaque fois de façon plus ou moins directe, soit par confirmation finale (Ligueux), soit dans la dotation même des abbayes (Cadouin).

Les établissements monastiques sont nettement moins importants que les chapitres. On observe également que, excepté les deux anciennes fondations rattachées à la *familia* clunisienne, aucune des nouvelles fondations du XII<sup>e</sup> siècle ne s'affilie directement à Cluny ni même à l'*ordo* nouveau des Cisterciens. Chaque fois, au contraire, c'est une fondation de type érémitique qui est attestée avant l'affiliation à l'une des filles de Cîteaux. Ces éléments semblent corroborer certaines tendances générales observées précédemment : peut-être la volonté de freiner l'expansion clunisienne se manifeste-t-elle, en Périgord, par l'implantation de communautés canoniales plus facilement conciliables aux yeux de l'évêque ? Ce profil singulier explique peut-être aussi la latitude dont a bénéficié Cadouin : ce centre monastique appelé au développement le plus notable suite à l'invention de la relique du suaire relègue, à sa fondation, des dynamiques singulières lancées par Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevraud. La nature érémitique de cette prime fondation (1115) son rattachement tout relatif à Pontigny (1119), lui ont permis de développer un profil très singulier : à la fois première abbaye affiliée aux Cisterciens mais que les cisterciens n'ont pas fondé, et jouant de cette singularité et de la faible prégnance des moines noirs pour développer un réseau presque autonome d'une petite dizaine d'abbayes, « étant cistercien hors de l'ordre ».

## **Le Périgord au temps de la fondation de Cadouin** par Gérard Fayolle

Il est difficile de dessiner une image précise du Périgord au début du XII<sup>e</sup> siècle. Les spécialistes qui se sont attachés à cette recherche, comme Jean Maubourguet, pour le Périgord méridional reconnaissent qu'ils ne disposent que de peu d'éléments, car les chartes et les cartulaires datent en général du XIII<sup>e</sup> siècle. (1 couverture Maubourguet) Nous pouvons cependant esquisser une synthèse de diverses recherches. En essayant tout d'abord, autant que faire se peut de retrouver le contexte de l'époque, puis celui de la vie en Périgord, puis l'organisation des pouvoirs, ou plutôt leur absence d'organisation..

Citons simplement les historiens comme Georges Duby ou Michel Mollat qui autour de Maurice Crouzet présentent la période qui s'étend de l'an mil jusqu'au XII : « non comme un crépuscule accablé, mais comme une brillante aurore . Le péril de l'invasion qui pesait depuis des siècles, est définitivement conjuré...un mouvement d'expansion commence..» -(Le Moyen-Age ss la dir. de Maurice Crouzet PUF 1961 ) Certes, tout est relatif, et il ne s'agit quand-même pas des années glorieuses. Mais on peut se consacrer à des projets, notamment la mise en valeur du sol ou encore fournir un cadre à la vie spirituelle en construisant des édifices religieux. Nous le voyons ici à Cadouin. Et nous voyons en Périgord que ce dynamisme a commencé aux alentours de l'an mil. Dynamisme d'un peuple qui défriche , qui construit et qui part en croisade. Notre région, et notamment le bassin de la Dordogne y participe de diverses façons.

### L'évolution du cadre de vie.

La mise en valeur c'est essentiellement le défrichement car l'homme de ce temps vit sous la menace permanente de la famine. Même en période de paix relative les famines ne disparaissent pas.( pas plus, d'ailleurs que les épidémies, ainsi que la mortalité infantile si l'on en juge par les restes des rares nécropoles étudiées ) Les récoltes sont essentielles et il suffit de quelques aléas climatiques pour détruire un très fragile équilibre. Le défrichement est donc vital . Nous pouvons imaginer le paysage comme un vaste chantier. Écoutons Jacques Le Goff : « La forêt a été un des grands personnages de l'Occident médiéval. Grande fournisseuse du principal matériel de construction, le bois et d'une grande richesse d'aliments naturels, refuge aussi bien des brigands que des ermites, élément essentiel du paysage dont la diminution par défrichement a été l'un des aspects les plus importants de l'histoire médiévale » ( Roland Bechmann. Les racines des cathédrales Payot 1981)

Pour essayer de deviner le paysage de notre région retenons quelques éléments : La population du Périgord est inconnue, mais nous pouvons utiliser certaines données pour avoir une idée de sa démographie. Nous disposons des travaux d'Emmanuel Leroy-Ladurie, de Pierre Chaunu, et même de notre compatriote et voisin de Belvès, le démographe Jean-Noël Biraben et plus récemment de Judith Benet pour connaître les évolutions : nous pouvons dire très globalement que ce qui est aujourd'hui la France était peut-être peuplée de 9 à 10 millions

d'habitants au XII<sup>e</sup> siècle soit globalement six fois moins qu'aujourd'hui.(ouvrage cité ) Pour essayer d'avoir une idée de la population du Périgord, utilisons les travaux d'Arlette Higounet . On peut se risquer à l'évaluer au XIV<sup>e</sup> siècle à quelque 150.000 habitants puisqu'elle relevait 30.000 feux qui payaient la taille. Les historiens nous disent que la population totale a doublé entre le XII et le XIV<sup>e</sup> siècle. Appliquons brutalement cette donnée au Périgord et faisons un compte à rebours. Nous aurions vers 1100 un chiffre de l'ordre de 15000 feux, soit une population qui pourrait être de 75000 habitants.Nous ne sommes pas loin de six fois moins . Sous toutes réserves. Car nous ignorons, entre autres, combien d'habitants représente exactement un feu.( histoire du Périgord Fanlac 2000 )

Nous pouvons d'ailleurs continuer les extrapolations pour essayer de tracer les contours d'une carte de la mise en valeur. Les historiens de la ruralité nous disent qu'il fallait à l'époque l'exploitation de deux hectares pour nourrir- mal - une personne. Nous savons aussi que l'écrasante majorité de la population travaillait la terre. En simplifiant toujours, nous devons au moins avoir 150.000 hectares exploités pour nourrir le pays soit un sixième de la superficie du département actuel. A titre de comparaison, actuellement 300.000 hectares. Soit le double de ce que nous sup-posons être la surface exploitée en l'an 1100. (Alexis de Gourgues. Dictionnaire topographique de la Dordogne. 1873. Ministère de l'agriculture . Recensement général ) Mais, bien entendu, les notions de surface exploitée au XII<sup>e</sup> où l'on gratte le sol et au XX<sup>e</sup> avec ses rendements impressionnants n'ont rien à voir. Risquons-nous encore en essayant d'imaginer la part du territoire couverte par la forêt. S'il s'agit de la partie non mise en valeur elle pouvait atteindre 800.000 hectares, ce qui dans cette hypothèse représenterait le double de notre forêt actuelle. (2 carte Ranoux p71 )

Et nous allons encore, en dépit de ces approximations essayer de préciser l'aspect du paysage. Nous allons voir que les points de peuplement sont dans les vallées, autour des centres politiques et des centres religieux, et, bien entendu dans les terroirs les plus faciles à exploiter. Et les plus protégés. Nous savons que la culture dominante est celle des céréales. Il y a peu de pâturages, car peu d'animaux et ils se nourrissent,notamment les porcs et les moutons, dans la forêt. L'unité d'exploitation , la manse doit être de dix ou douze hectares, donc pour cinq ou six personnes. Et n'oublions pas que ces hectares « se promènent » car on exploite un sol nouveau chaque année alors que se mettent peu à peu en place les jachères pour une nouvelle gestion de l'espace agricole.

Il serait risqué de dire combien il existe ,en 1100, de ces centres d'exploitation du sol, ces regroupements de manses autour d'un modeste lieu de culte et qui deviennent des paroisses. (3 carte Ranoux page 107 ) Elles vont se multiplier au cours du moyen-âge, parfois à la place des anciennes villas gallo- romaines ou des centaines mérovingiennes. Nous avons en tout cas une idée du succès de cette colonisation, car, toujours grâce à la liste de la taille étudiée par Arlette Higounet nous savons qu'en 1364, notre territoire était occupé par 613 paroisses. ( Rappelons qu'il existe actuellement en Dordogne 550 communes environ ) On peut donc dire que l'occupation du sol a du être très active à partir de l'an mil et qu'à l'époque où Cadouin est fondé ce mouvement doit prendre de l'ampleur pour arriver ,deux cents ans plus tard à ce « monde plein » dont parlent les historiens de la fin du moyen-âge. (4 carte Ranoux page 109 ) Les historiens attribuent au réchauffement climatique (mais celui-là est

inoffensif, au contraire il offre de meilleures conditions de développement aux céréales !) et à l'augmentation de la population cette extension des terres cultivées à partir des clairières.

A l'exploitation du sol, à celle de la forêt s'ajoute l'exploitation des rivières. Elles sont le moyen de communication. Elles irriguent les terres. Elles fournissent une alimentation appréciée. Elles fournissent aussi l'énergie qui actionne les moulins. Elles offrent des points de passage obligés avec les gués qui deviennent, comme les péages une source de revenus. Elles peuvent aussi offrir, pour la défense, des sites de qualité. Le Périgord a la chance d'être riche en cours d'eau qui appellent la colonisation et la communication.

Nous pouvons donc imaginer un territoire en voie de mise en valeur. Les regroupements humains se faisant soit autour du château, qui peut d'ailleurs être en construction sur sa motte ou sur sa falaise ou de l'abbatiale, ou de l'église paroissiale qui devient à cette époque un monument de l'art roman. Le maillage du Périgord est donc fortement esquissé. Avant de le parcourir rapidement, voyons comment se met en place son organisation. La paroisse est l'unité de base. Et le prieuré regroupe les paroisses. A côté de cette division religieuse s'installent des pouvoirs locaux. C'est en effet au XII<sup>e</sup> siècle que se tisse le lien féodal qui repose sur un échange de services, du protecteur au protégé, et bien sûr, sur un rapport de force. Le système repose sur des conventions et sur des règles comme celles de la chevalerie, ou de la trêve de Dieu, règles élaborées par l'église, qui humanisent la vie quotidienne. On a pu parler, après l'anarchie des alentours de l'an mil, d'un second moyen-âge aux structures plus fermes à partir du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> c'est à dire à la période où vont naître Cadouin et d'autres nouvelles abbayes. Et, à côté du prieuré qui règne sur les paroisses s'édifie le pouvoir de la châtelainie qui règne sur les villages. L'évêque à Périgueux et les abbés disposent du pouvoir spirituel (et parfois aussi du temporel) et les maîtres des châteaux disposent du pouvoir militaire, fiscal, judiciaire, économique. En vertu du lien vassalique, ils dépendent du comte de Périgord. Nous verrons que son pouvoir est bien théorique. Les propriétaires de châteaux ou de mottes fortifiées regroupent autour d'eux des chevaliers qui s'installent dans cet espace protégé. Le castrum réunit plusieurs familles de combattants. C'est l'ordre de la noblesse qui est ainsi en gestation.

Ces diverses constatations peuvent nous guider dans notre recherche géographique de ce Périgord du XII<sup>e</sup> siècle. L'installation humaine la plus importante est au bord de l'Isle. Et Périgueux, à côté de la cité héritée des Romains voit se développer sur le puy Saint-Front, une ville de marchands et d'artisans et un monastère. Car ce peuple d'agriculteurs commence une timide spécialisation mais le tisserand, le forgeron, le marchand travaille bien souvent la terre. Le comte entretient ses remparts sur les ruines de la cité romaine. Dans l'ensemble Isle Auvézère les installations se font autour des points de défense, comme à Auberoche, à Hautefort, Mussidan ou Grignols ou à Montréal dans la vallée de la Crempse. Un monastère peut provoquer autour de lui un mouvement de colonisation comme à Saint-Astier fondée en 1013.

Dans le nord de ce territoire, les regroupements de population s'organisent aussi au pied des châteaux, ou du moins des points de défense, comme à Nontron, Excideuil (qui sont justement des castrum) Mareuil et Ribérac où d'abbayes bien installées comme Brantôme.

Dans la moitié sud du Périgord, Cadouin n'est pas fondé dans un monde désertique. La place est déjà occupée dans les vallées de la Dordogne et de la Vézère. Et d'ailleurs les actes de fondation lorsqu'on en dispose sont révélateurs de l'occupation du sol. Il s'agit de donations de territoires ou de droits sur ces territoires, ce qui prouve qu'il ne s'agit pas de « terres vierges » sur lesquelles on peut s'installer comme on veut, mais de parcelles certes plus ou moins bien définies mais sur lesquelles s'exerce une autorité. Autrement dit, on peut supposer une plus ou moins vague répartition des terres entre divers pouvoirs même si ces terres ne sont pas mises en valeur. Et nous voyons que l'installation d'un nouveau point de colonisation, s'il doit avoir quelque importance, comme à Cadouin, justement, requiert des accords, des délimitations de territoires, sans-doute des débats puis des documents écrits signés par des témoins . C'était d'ailleurs déjà le cas ,par exemple, cent cinquante ans plus tôt lors de la fondation de l'abbaye voisine du Bugue où il est question de vente et d'achat de biens assez clairement définis.

Voyons justement dans cette partie du Périgord qui nous intéresse aujourd'hui ce que nous pouvons deviner des implantations humaines. Le cours de la Dordogne est jalonné de places fortes qui n'ont certainement pas encore l'allure des forteresses médiévales que nous connaissons. Il s'agit plutôt de poste de défense construit en bois sur un lieu approprié, difficile d'accès, comme une motte ou une falaise. Un fossé peut compléter le dispositif. Ainsi, il existe un château à Domme bien avant la fondation de la bastide, de même à Castelnau et à Beynac.

En aval, plus près d'ici, Bigaroque, Limeuil, Badefol, et surtout Bergerac contrôlent le cours de la rivière. Nous connaissons la motte de Pontours. Et aussi Mouleydier et Lalinde qui deviendra une bastide. Le long de la Vézère on trouve Terrasson, avec son monastère, la vieille citadelle de La Roque-Saint-Cristophe, Montignac et les Eyzies. Les affluents, même de modeste cours d'eau sont surveillés, comme les Beunes par Commarque (5 Commarque) et la vallée du Manaurie par Miremont. Les historiens pensent que Commarque existe au XII<sup>e</sup>, peut-être une tour gardée par un chevalier de la famille de Commarque parent d'un abbé de Sarlat. Ou peut-être aussi un site devenu castrum ? (Le château de Commarque Evelyne Lemasson ed les cahiers de Commarque) Quant à Miremont, il est attesté dans le courant du XII<sup>e</sup>, ce qui ne signifie pas qu'il n'existait pas avant (Miremont Jean Lecoq ) (6 miremont )

Les grands espaces de la Bessède sont sous la surveillance des châtelains de Belvès , de Biron et de Monferrand . Les implantations religieuses complètent l'occupation humaine, le long des grandes vallées, Terrasson, Saint-Cyprien, Le Bugue, Trémolat (7 art en p 89 ) mais aussi dans les vallées plus modestes des affluents : Fongauffier sur la Nauze, Saints -Avit Sénieur sur la Couze, ou encore Paunat. Cadouin va s'installer sur le Bélingou. Et n'oublions pas la puissante abbaye de Sarlat, elle aussi à l'écart de la grande vallée.

Cette rapide évocation complète l'image que nous avons d'une mise en valeur assez bien répartie sur le territoire et donc une présence humaine qui en poursuit l'occupation ,comme ici, dans le pays au-bois autour de Belvès. Cette occupation sera encore plus systématique, dans un siècle au temps des bastides. Mais on peut déjà constater que les châtelaineries se mettent en place et se répartissent les espaces du Périgord.

C'est à partir de ces lieux de pouvoirs qui sont aussi des lieux de vie que l'économie connaît les progrès (8 outils 1) qui font dire à Jacques Le Goff qu'il s'agit d'une période d'expansion : meilleure utilisation des harnais des animaux de trait, usage plus important du métal dans la confection des instruments aratoires (9 outils 2) meilleure rotation des cultures, apparition de marchands et d'artisans, innovations dans les techniques meunières. Le cadre de vie évolue avec les progrès des constructions en pierre, les plantations de vignes, l'existence de marchés qui s'organisent . La vie sociale devient moins dure avec une diminution du nombre des serfs, dont le statut réel se distingue de moins en moins de celui des autres agriculteurs. L'évolution est sensible dans le paysage où les églises romanes commencent à remplacer d'anciens bâtiments plus rustiques. Pensons par exemple , tout près d'ici à l'église d'Audrix qui deviendra le siège d'un prieuré ou la reconstruction de l'église de Paunat ou encore à celle d'Urval. (10 l'art en p 97 ) Bien que l'histoire religieuse ne fasse pas partie de notre sujet, nous devons évoquer cette humanisation du paysage apportée par la construction , ou la reconstruction d'un nombre considérable d'églises . Jean Secret, dans ses études sur l'art en Périgord, comptait encore « plus de cent églises romanes et plus de quatre cents qui étaient incontestablement romanes, mais qui ont subi de si profondes retouches et de si importantes adjonctions qu'il faut un effort d'imagination pour retrouver leur économie ancienne. De plus, les quelques trois cents églises modernes ont généralement remplacé des édifices romans » et il ajoutait : « » Il semble que la plupart de nos églises romanes datent du XII<sup>e</sup> siècle ». (Jean Secret. L'art en Périgord . Fanlac ) Nous pouvons donc penser qu'à cette époque où l'on va construire Cadouin, plusieurs centaines de chantiers animent la vie locale et que les agriculteurs se font à l'occasion maçons et travaillent avec les tailleurs de pierre et même les sculpteurs si l'on songe aux chapiteaux de nos églises rurales.

Les maisons d'habitations, elles aussi construites en pierres, avec un sol de terre battue, comme celles étudiées par Yan Laborie à Bergerac et à Auberoche changent l'allure des villages et des villes. Pensons au bâtiment des dames de la foi à Périgueux, mais on trouve de belles constructions civiles du XII<sup>e</sup> dans les villages à Paunat, à Bigaroque, à Plazac comme à Brantôme. (Le Périgord Roman ds reflets du Périgord 1996.) Le noyau urbain de Bergerac est formé au bord de la Dordogne. Il va s'étendre au cours du siècle qui verra la construction du pont. Bien entendu, les tours castrales, élément primordial du système de défense de futurs châteaux, apparaissent à cette époque : de Piégut (11 l'art en p 99) à La Tour-Blanche , de Chavagnac à Clérans et de Jayac à Baneuil.

### La difficile répartition des pouvoirs

Tout d'abord, aussi lointain soit-il, aussi absent soit-il , aussi faible soit-il, le roi existe. Même s'il est souvent ignoré le système de la monarchie n'est pas remis en cause. Il s'appuie sur trois principes : premier principe, celui de l'élection, notamment celle du premier capétien ,( on se souvient de la réponse d'un comte de Périgord à l'un des premiers capétiens : qui t'a fait roi?) deuxième principe ,celui de l'hérédité, et on aura recours quand il le faudra, à la loi salique et troisième principe, celui du sacre, cérémonie qui depuis 1027 a toujours lieu à

Reims et qui donne au pouvoir royal son caractère d'exception. A l'époque qui nous occupe, le roi de France, c'est Louis VI, dit Louis le Gros qui règne de 1108 à 1139 et dont nous savons qu'il fût un monarque énergique. S'il ne dirige que quelques centaines de chevaliers, il vient à bout des seigneurs d'Ile de France qui discutent ses décisions. Son très sage conseiller Suger, l'abbé de Saint-Denis établit la doctrine d'un pouvoir royal qui prépare son renforcement et son extension dès le XII<sup>e</sup> siècle. A mesure que se construit dans le pays la hiérarchie féodale le roi va exiger l'hommage des princes et le service militaire. Car à l'autorité affirmée sur le terrain autour de Paris s'ajoute le pouvoir spirituel de la couronne, enjeu qui deviendra l'objet des batailles entre les capétiens et les plantagenêts .Le Périgord en sera plus tard le théâtre. C'est donc de ce roi décidé mais bien lointain que les grands féodaux affirment détenir leurs pouvoirs.

Autre principe qui gère les rapports de force, le lien du suzerain à vassal. C'est dans ce cadre juridique que se précisent ou s'affrontent les pouvoirs locaux. Et si nous respectons la hiérarchie féodale nous devons évoquer le duc d'Aquitaine. Il s'agit de Guillaume IX. On le connaît car il est le premier troubadour mais il est aussi le grand-père d'Aliénor et l'arrière grand-père de Richard Coeur de Lion. Il règne de 1086 à 1126 à la suite d'une longue lignée que l'on peut faire remonter aux carolingiens . Il est duc à Bordeaux et comte à Poitiers. C'est dire qu'il s'agit d'un des plus puissants seigneurs de ce temps. Et il souhaite encore agrandir son domaine puisque , en vertu de son mariage avec la fille du comte de Toulouse il cherchera à s'emparer du Languedoc et étendra un moment son pouvoir jusqu'à Albi, Cahors et Carcassonne. Quant il réside à Bordeaux, il convoque ses vassaux aquitains, dont le comte de Périgord, au château de l'Ombrière mais lui-même se reconnaît sans problème comme vassal du roi de France. Ses ancêtres ont toujours marché au premier rang, derrière le capétien , au jour du sacre ; ( les choses se compliqueront plus tard avec sa petite fille Aliénor et ses mariages successifs ) De même il a reçu et accompagné dans une visite de ses états le pape Urbain II lorsqu'il est venu prêcher la croisade.

Pour les ducs d'Aquitaine, le Périgord est donc un territoire important entre leurs terres du Poitou et les terres toulousaines où ils rêvent de régner. Car, justement, au temps de la fondation de Cadouin, la frontière entre deux pouvoirs est mouvante et l'on peut considérer que toute la partie du Périgord au sud de la rivière Dordogne est plutôt sous l'influence des Toulousains. (12 carte Toulouse) La dynastie des Raymond qui règne sur Toulouse est aussi déterminée et conquérante que la dynastie bordelaise des Guillaume. Jusqu'en 1105, cette puissante maison a été dirigée, depuis 1093 par Raymond de Saint-Gilles .Ses successeurs au moment de la fondation de Cadouin, Bertrand, puis Alphonse Jourdain qui mourront tout deux en Palestine ont trouvé à la mort de Raymond IV la zone d'influence considérable de la maison de Toulouse. Les historiens nous rappellent qu'on le surnommait « le roi du Midi ». Sur la carte qu'ils ont dressé, les territoires de Raymond s'étendent de l'Agenais à la Provence et de la Cerdagne au Velay. Et ils incluent dans ce vaste ensemble tout le pays au sud de la Dordogne qu'ils appellent « Périgord noir ». On peut en effet penser que des familles comme les Turenne ou les Biron sont soumises à l'influence toulousaine. (On le verra plus tard au moment de l'expansion du catharisme toulousain dans le sud du Périgord ) Si nous avons vu les ducs d'Aquitaine tentés par la conquête de Toulouse et donc soucieux de confirmer leur

pouvoir sur le Périgord, nous voyons les comtes de Toulouse essayer d'affirmer leur pouvoir sur le sud de la rivière Dordogne.

Mais le territoire du Périgord fait l'objet d'autres convoitises. Le nord-est se considère comme Limousin. Le troubadour Bertran de Born, d'Hautefort, revendiquera cette identité. Les vicomtes de Limoges ont autorité sur Nontron et sur Excideuil (13 l'art en p 98) qui est, avec Ségur et Chalus parmi leurs plus importants points d'appui. Mais ils étendent leur pouvoir plus près de Périgueux, à Auberoche, par exemple. A Excideuil où les chevaliers du château, un groupe de familles s'est établi et édifie une forteresse c'est le vicomte de Limoges qui détient le pouvoir. (Excideuil Jean de Beaugourdon et Jean-Paul Laurent Ed graphica 1954). Autre empiètement sur ce que nous considérons comme le Périgord aujourd'hui, la région de Cercles et de Latour-Blanche, et tout le pays de Mareuil reconnaît la suzeraineté des évêques d'Angoulême qui ont édifié la motte de Bourzac alors frontière avec le territoire du comte

La vieille dynastie des Taillefer, comtes de Périgord, installée par les carolingiens vers 867 se maintient en dépit de nombreux conflits familiaux et de voisinage. Mais au temps de la fondation de Cadouin son pouvoir contesté s'étend sur un territoire restreint. Car le comte, Guillaume II Talairand qui règne jusqu'en 1115, redoute de dangereux voisins, nous l'avons vu. Sur son propre domaine s'affirment des pouvoirs qui lui tiennent tête, à Bergerac, bien sûr, mais aussi à Mussidan, à Ribérac, ou à Beynac. La dynastie n'a réussi à s'imposer qu'épisodiquement à Montignac ou à Grignols. Mais enfin, vaille que vaille elle se maintient depuis son lointain ancêtre Vulgrin qui régna de 866 à 886. Et les comtes se succèdent au XII<sup>e</sup> siècle : Aldebert III, Guillaume II Talairand qui meurt en 1115, l'année de la fondation de Cadouin remplacé par son frère Hélié IV Rudel dit « le grossier », puis Boson de Grignols. Hélié V Talairand termine le siècle et nous savons que cette dynastie va régner jusqu'en 1399. Rappelons qu'à Périgueux le comte n'est pas seul. Le pouvoir religieux et temporel des évêques existe fortement. Il est exercé en 1115 par Guillaume d'Auberoche qui va régner encore durant quinze ans. Son successeur Guillaume de Naucars s'opposera fermement au comte Hélié Rudel qui a cherché à mettre la main sur le grenier à blé de Saint-Front. Nous savons que ces conflits de pouvoir prendront une tournure encore plus grave au cours du siècle avec le choc entre les capétiens et les plantagenêts mais pour l'heure, la ville de Périgueux et notamment le Puy Saint-Front gagnent en population. Il se reconstruit car l'église et ses abords sont victimes d'un incendie en 1120. L'important chantier de reconstruction va animer la ville pendant des décennies, comme le renforcement des remparts et les tracés de rues d'une ville en expansion.

Si nous voulons préciser encore l'image des pouvoirs en Périgord nous pouvons en avoir une idée en feuilletant le cartulaire de Cadouin. Nous voyons quels sont les noms qui reviennent, ceux des donateurs ou des vendeurs qui vont permettre à l'abbaye de devenir une très importante institution : Guillaume de Biron, Mainard de Beynac, Géraud Robert de Limeuil, Pons de Bigaroque, l'abbesse de Fongaufier, le curé de Cabans, le prévôt de Bergerac. Ces quelques noms donnent, si l'on ose dire, une photographie des pouvoirs locaux, autour de ce qui va devenir Cadouin.

Pour compléter cette approche des cadres civils du Périgord, et pour bien souligner qu'il s'agit d'une société en mouvement, il convient d'évoquer le phénomène de la croisade, puisque ce mouvement prend toute son ampleur à cette époque. On sait que cela facilite ou provoque des donations aux établissements religieux et par ailleurs accélère le recul du servage. Le Périgord y prend toute sa part . C'est en 1101 que Renaud de Thiviers évêque de Périgueux meurt dans la Syrie franque à Antioche. Il faut imaginer un mouvement important. Les familles des donateurs que nous venons de citer y participent. Grimoard de Limeuil, Guillaume de Biron, Adhémar et Pons de Beynac ainsi que Gaston de Gontaud. Bien entendu, ces chevaliers ne partent pas seuls . Le Périgord est partie prenante de cet événement spectaculaire , révélateur d'un dynamisme conquérant qui va se prolonger pendant deux siècles. Et nous verrons plus tard l'installation de quelques ordres militaires et religieux. Rappelons que les grands féodaux d'Aquitaine et du Midi, notamment les toulousains, dont nous avons parlé s'illustrent sur ces lointains champs de bataille.

Les croisés du Périgord participent aussi à la croisade en Espagne, terre de conquête beaucoup plus proche. Claude Lacombe qui a étudié ces événements nous rappelle que Tolède est conquise en 1085. C'est un agenais, Bernard de Sédirac qui en devient archevêque et primat d'Espagne. (14 jérôme de Périgueux ) Celui-ci appelle au près de lui un moine originaire de Périgueux, Jérôme qui deviendra évêque de Valence, puis de Salamanque et administrateur du diocèse de Zamora , conseiller du roi. Il recevra l'appui du Cid puis de sa veuve Chimène. A sa suite c'est Bernard de Périgord qui occupera le siège de Zamora puis, jusqu'à la fin du siècle, Etienne de Saint-Silain, dont la famille est de Périgueux puis Guillaume de Saint-Silain.

Si la croisade mobilise beaucoup de monde, et pas seulement les cadres de la société , il en est de même des pèlerinages.(15 conques). Cadouin en bénéficiera un jour . Le Périgord est traversé par ces mouvements de foule qui se rendent à Rocamadour, à Conques, ou à Moissac dont on sculpte le portail. Certains entreprennent la longue marche vers Rome ou Saint-Jacques de Compostelle. En 1137, Guillaume X d'Aquitaine trouvera la mort sur les routes de Galice.

Puisque nous parlons des ducs d'Aquitaine évoquons un autre aspect de la vie au XII<sup>o</sup> siècle. Nous savons que Guillaume IX fût le premier troubadour, et que l'amour courtois va être chanté par des chevaliers du Périgord . Nous allons être au temps des Bertrand de Born, Arnaud de Mareuil, Arnaud Daniel ou Guiraud de Borneil qui vont glorifier un nouveau type de relations qui honore la femme.Ils vont créer une littérature occitane. C'est-à-dire une sorte de renaissance de la vie culturelle qui doit beaucoup au Périgord.

Le XII<sup>o</sup> siècle en Périgord offre donc de multiples facettes. Nous avons pu entrevoir la dureté de la vie quotidienne d'une société inégalitaire préoccupée avant tout de sa survie. Mais nous avons deviné , alors que s'achèvent les invasions, la mise en place de règles et d'institutions qui , grâce au rôle de l'église, humanisent les rapports humains, permettent la paix, quelques progrès, un certain éveil culturel et l'ouverture au monde. L'architecture romane nous en fournit un magnifique témoignage, comme ici, à Cadouin ; Les historiens ont donc pu dire avec raison de cette période qu'elle fût une « brillante aurore ».

## Le cloître flamboyant de l'abbaye de Cadouin (ca. 1490-1504) : entre motif à la mode et manière d'atelier

Par Mélanie Pimont-Lebeaux

La reconstruction du cloître de Cadouin a été entreprise entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, plus précisément autour de 1490 et 1504 par l'abbé Pierre VI de Gaing<sup>1</sup>, dans le style gothique flamboyant, prolongement abondamment orné du gothique (III. 1). En Périgord, l'architecture flamboyante conservée est relativement simple et austère, à l'exception de quelques édifices civils et religieux dont fait parti le cloître de l'abbaye de Cadouin. Ce dernier se distingue par l'abondance et la complexité de son décor composé de motifs structurels flamboyants, d'éléments figuratifs et de scènes historiées religieuses. À cela s'ajoutaient des sculptures visibles sur les gravures anciennes<sup>2</sup> et qui prenaient place dans les nombreuses niches couronnées de dais<sup>3</sup>, mais aussi une série de sculptures commandées pour embellir l'abbaye et dont il ne reste que des éléments épars<sup>4</sup>.

Ce programme ornemental soutient la comparaison avec les cloîtres et groupes sculptés quercynois du prieuré-doyenné Saint-Pierre de Carennac, commandés par le doyen Jean Dubreuilh entre 1478 et 1507<sup>5</sup>, et ceux du cloître de la cathédrale Saint-Étienne de Cahors (galeries nord et ouest) réalisés sous l'épiscopat d'Antoine de Luzech entre 1504 et 1509<sup>6</sup> (III. 2 et 3). Les corrélations plastiques et iconographiques entre ces trois chantiers ont fait l'objet de nombreuses publications depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. L'attribution de ces édifices à un même atelier faisait déjà parti des problématiques principales, mais c'est Paul Roudié le premier qui, en 1959<sup>8</sup>, les associait à « *honorable maistre Domenge, noble, et Antoine Constant, son gendre* » sculpteurs de Brive-la-Gaillarde (Corrèze)<sup>9</sup>, hypothèse soutenue et reprise depuis<sup>10</sup> jusqu'au récent et complet article de Thomas Bohl<sup>11</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous nous référons au récent article de Thomas Bohl qui a proposé de façon très documentée une datation plus resserrée des galeries flamboyantes de Cadouin. BOHL Thomas, « Un atelier pour trois cloîtres : Carennac, Cadouin et Cahors (fin XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle », *Livraisons de l'histoire de l'architecture* [En ligne], n° 25, 2013.

<sup>2</sup> Périgueux, Bibliothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, GEN BC C2, Rouargue, Le cloître, lithographie.

<sup>3</sup> Certaines sculptures conservées dans la salle capitulaire proviennent très certainement des niches du cloître.

<sup>4</sup> Parmi elles, une sculpture indiquée comme étant une Déploration comprend un groupe de trois personnages (Jean, Marie et Marie Cléophas à droite) et le Christ mort. Elle pourrait être une Mise au Tombeau lacunaire.

<sup>5</sup> PÊCHEUR Anne-Marie, « Le prieuré-doyenné de Carennac », *Congrès archéologique de France. Quercy* (147<sup>e</sup> session, 1989), Paris, SFA, 1993, pp. 171-190.

<sup>6</sup> BÉNÉJEAM-LÈRE Mireille, « La cathédrale Saint-Étienne de Cahors », *Congrès archéologique de France. Quercy* (147<sup>e</sup> session, 1989), Paris, SFA, 1993, pp. 9-63.

<sup>7</sup> Voir les bibliographies consacrées aux cloîtres de Cadouin et de Cahors, et plus ponctuellement à celui de Carennac. Toutes ces publications mettent en avant les ressemblances évidentes entre ces trois édifices.

<sup>8</sup> ROUDIÉ Paul, « L'activité d'un atelier de sculpture dans les vallées de la Dordogne et du Lot : Carennac, Cadouin, Cahors (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », *La Dordogne et sa région. Fleuve. Histoire. Civilisation*, (Actes du XI<sup>e</sup> Congrès d'études régionales tenu à Bergerac les 10 et 11 mai 1958), Bordeaux, Éditions Bière, 1959, pp. 153-161.

<sup>9</sup> BIRAN Élie Gontier de, « Notes et documents inédits relatifs aux institutions de la ville de Bergerac avant 1789. Églises, chapelles et temples », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. VII, 1880, pp. 467-488. LABORIE Yvan et IGNACE J-C, « Saint-Martin de Bergerac (1070-1672). Histoire d'un prieuré bénédictin », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXII, 1985, pp. 220-234.

<sup>10</sup> PÊCHEUR Anne-Marie, *Carennac en Quercy*, Toulouse, Privat, 1988, 110 p. BÉNÉJEAM-LÈRE Mireille, *Op. Cit.*, 1993, pp. 9-63.

L'objectif de cette publication n'est donc pas de réitérer les conclusions déjà largement abordées au cours des dernières décennies, mais de revenir sur deux aspects bien distincts de ces problématiques – la colonne militaire et l'art attribué à l'atelier Domenge-Constant – afin d'enrichir les conclusions liées à l'influence des grands ateliers dans une zone géographique donnée, mais aussi de comprendre les rouages de la diffusion d'un style et des modèles entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

## I – ENTRE STRUCTURE ET ORNEMENT : LA COLONNE MILITAIRE

À la fois support des retombées des voûtes et refuge de scènes historiées, la colonne militaire ou crénelée est l'élément le plus singulier du programme ornemental des cloîtres de Cadouin (III. 4), de Cahors (III. 5) et du prieuré-doyenné de Carennac, où elle habille la cheminée de l'un des bâtiments monastiques situé à l'ouest du cloître<sup>12</sup> (III. 6). Ce point de comparaison fut souvent relayé par les auteurs, sans qu'aucune analyse précise du rôle ornemental et architectural, ni une mise en perspective avec le patrimoine régional contemporain ne soient proposées<sup>13</sup>. Pourtant, si le motif reste globalement le même entre Carennac, Cadouin, Cahors et certains édifices périgordins et corréziens, sa fonction et son traitement diffèrent de façon perceptible. Au-delà de ces questions plastiques, la colonne militaire interroge sur la réception critique et symbolique de l'architecture contemporaine et sur sa transformation en objet artistique et décoratif.

Ce type de décor est relativement courant dans les programmes ornementaux flamboyants et peut parfois prendre l'aspect de compositions monumentales comme à Bourges au palais du duc de Berry (fin XIV<sup>e</sup>) et à l'Hôtel Jacques Cœur (1443-1451)<sup>14</sup>, ou au château de Langeais (1462-1490)<sup>15</sup>, où les cheminées sont traitées comme de véritables façades de châteaux (III. 7). À Cadouin et Cahors, elle supporte la retombée des voûtes, est traitée comme une tour et est le refuge de scènes religieuses. Son rôle diffère donc par rapport à l'exemple ligérien, mais l'idée est la même. Elle occupe également une fonction ornementale métaphorique, puisqu'elle est traitée comme une tour couronnée de créneaux et parapet formant chemin de ronde, et est percée de meurtrières et de fenêtres parfois vitrées, auxquelles apparaissent des personnages<sup>16</sup> (III. 8). À Cahors, certaines colonnes présentent même des têtes entre les merlons des chemins de ronde (III. 9). La colonne est donc à la fois structure, motif et théâtre.

À Carennac, le rôle structurel est abandonné puisque la colonne crénelée, ici de petites colonnettes proches des échaugettes, n'est utilisée que comme décor de la parabole de Lazare et du mauvais riche (III. 10). Le traitement de la cheminée de Carennac est ainsi plus proche de celui des cheminées-façades visibles en Val de Loire, mais aussi en Périgord sur les cheminées d'une maison particulière de Belvès<sup>17</sup> et de l'ancien château de Rouillac (Gageac), rénové à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et possession d'Hélie de Roffignac<sup>18</sup> : pas de personnages,

---

<sup>11</sup> BOHL Thomas, *Op. Cit.*, 2013.

<sup>12</sup> Vendue à Paris en 1881, cette cheminée a été remontée dans l'abbaye de Loc-Dieu en Aveyron en 1925.

<sup>13</sup> Nous avons proposé une ébauche d'analyse dans un article paru en 2012 et consacré aux liens architecturaux entre le Périgord et le Quercy. LEBEAUX Mélanie, « Les transmissions artistiques entre Périgord et Quercy à la Renaissance (1480-1630). Nouvelles perspectives », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXXXIX, 2012, pp. 41-62.

<sup>14</sup> DUREAU Amandine, *Le décor sculpté de l'hôtel Jacques Cœur à Bourges*, Tours, CESR, Mémoire de Maîtrise d'Histoire de l'art sous la direction d'Alain Salamagne, 2005, 2 vol.

<sup>15</sup> LESUEUR F., « Le château de Langeais », *Congrès archéologique de France. Tours*, 106<sup>e</sup> session, 1948, Paris, SFA, 1949, pp. 378-400.

<sup>16</sup> Dans la salle capitulaire sont également conservées deux fragments de colonnes percées de fenêtres auxquelles apparaissent des personnages.

<sup>17</sup> ROUDIÉ Paul, *Op. Cit.*, 1959, pp. 153-161. LEBEAUX Mélanie, *Op. Cit.*, 2012, pp. 41-62.

<sup>18</sup> ADD, 2 J 1 302, Plans dressés par Guy Ponceau, Cheminée du château de Rouillac.

seulement deux petites échauguettes surmontées d'un crénelage et deux petites fenêtres percées dans la tourelle de gauche<sup>19</sup> (III. 11). À Carennac, les deux colonnes sont par ailleurs reliées par un mur percé de fenêtres et surmonté d'un chemin de ronde. Sa fonction est ici purement décorative : une micro architecture servant d'arrière-plan à un décor historié (III. 12).

C'est plus ponctuellement et simplement que la colonne militaire fait son apparition en Corrèze qui en conserve quelques exemples intéressants. Sur la maison Henri IV (fin XV<sup>e</sup>) à Ségur-le-Château, de fines colonnes crénelées remplacent les pinacles d'une fenêtre (III. 13). Même destination à Tulle sur la façade de la maison Loyac (fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup>), face à la cathédrale Notre-Dame. Comme à Ségur, la colonne vient en remplacement des pinacles (III. 14) et se décline également sous forme de pilastres simples, proche de certains supports visibles à Cadouin et Cahors (III. 15). Les colonnes de la maison Loyac sont plus complexes : les pierres de taille formant la maçonnerie ont été tracées et une petite baie à meneaux, quasiment invisible à l'œil nu, a été esquissée dans la colonne de gauche (III. 16). Même démarche au château de Pompadour lors de la campagne menée par l'évêque Geoffroy de Pompadour (1430-1514)<sup>20</sup>, et dont il reste des éléments lapidaires déposés et notamment un chemin de ronde miniaturisé qui paraît probablement la hotte d'une cheminée : les créneaux sont tripartites et le parapet est orné de trilobes, traitement identique à de nombreux châteaux contemporains (châteaux de Bannes, Lanquais, La Chapelle-Faucher, ou plus tardif Losse, etc.) (III. 17). Cet élément lacunaire, dans sa forme et mise en œuvre, évoque plus précisément les cheminées ligériennes et carennacoise : l'architecture est devenue un motif décoratif.

Enfin, parmi les sculptures (ca. 1515-1550) remployées sur la façade de la maison de La Bridolle à Beaulieu-sur-Dordogne<sup>21</sup>, deux soldats armés postés dans deux petites échauguettes s'imposent eux aussi comme une variation de l'élément architectural décliné sous forme de motif (III. 18). Dans ce cas, aucune dimension structurelle réelle ou symbolique, mais une réelle volonté d'utiliser un élément d'architecture miniaturisé – l'échauguette – comme un élément de décor. Il s'agit ici d'une architecture habitée au même titre que les colonnes crénelées de Cadouin, Carennac et Cahors. La comparaison est d'autant plus intéressante, que les échauguettes de la Bridolle étaient probablement – et sont toujours – placées à l'angle du bâtiment à l'imitation d'une échauguette « grandeur nature ». Elles sont par ailleurs à rapprocher des colonnettes de la maison Loyac puisque le sculpteur a pris soin de les habiller de nombreux détails afin de les rendre plus réelles : maçonnerie en pierres de taille, créneaux, parapet orné de trilobes, merlons percés de meurtrières et de canonniers à la française, autant d'éléments anecdotiques qui ancrent ces décors dans une démarche d'imitation de l'architecture réelle.

La colonne militaire dans sa fonction de support de l'architecture n'est utilisée dans la région qu'à Cadouin et Cahors. Au-delà du rôle structurel, elle devient un motif décoratif,

---

<sup>19</sup> LEBEAUX Mélanie, *Op. Cit.*, 2012, pp. 41-62.

<sup>20</sup> RÉMY Christian, « Le château de Pompadour », *Congrès archéologique de France. Corrèze* (163<sup>e</sup> session, 2005), Paris, SFA, 2007, pp. 271-287.

<sup>21</sup> La maison de la Bridolle a été construite au XVIII<sup>e</sup> siècle et rénovée au XIX<sup>e</sup> siècle. L'origine des sculptures remployées sur la façade n'a pu être précisée, mais la présence d'armoiries sur une cheminée contemporaine conservée à l'intérieure de la maison et plastiquement très proche des sculptures de la façade permet d'attribuer la commande à Pierre de Ceppes, mort avant 1529, et à Jeanne de Cornil. L'ensemble se rattache au style « à l'antique » en vogue entre 1515 et 1545. Voir LEBEAUX Mélanie, *La maison de La Bridolle à Beaulieu-sur-Dordogne : un bel exemple de emploi de sculptures de la première Renaissance française (1500-1545)*, conférence en collaboration avec Alain Blondin et Francis Bernier sur le thème « Les sculptures de la maison Renaissance de Beaulieu-sur-Dordogne : le tour de France de Catherine de Médicis ? » pour la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, 2013.

mais aussi une représentation métaphorique de la tour telle que les bâtisseurs la connaissait à la fin du Moyen-Âge. Les autres exemples recensés font appel aux mêmes codes architecturaux, mais n'occupent qu'une fonction ornementale, puisqu'ils n'interviennent pas dans la composition d'une architecture, mais seulement en tant que décor d'un élément architectural, le plus souvent une cheminée. Dans ces cas précis, la colonne militaire intègre un ensemble plus large souvent composé d'un mur crénelé percé de fenêtres. Ces colonnes-là appartiennent au corpus des architectures miniaturisées qui constituent l'arrière plan de scènes historiées comme au tombeau de Pons de Gontaut-Biron (ca. 1525-1535)<sup>22</sup> (III. 19).

Pour la création des décors dits militaires, les sculpteurs s'appuient sur l'architecture réelle. Dans l'architecture des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la tour crénelée est un élément fondamental. Donnant une impression de puissance et évoquant le château fort médiéval, son rôle peut être d'une réelle efficacité, mais il est le plus souvent dissuasif et symbolique<sup>23</sup>. Pour l'aristocratie ancienne, elle est, au même titre que la tour d'escalier en vis, un marqueur du rang social, de la puissance militaire et financière. Pour la bourgeoisie ou la noblesse plus récente, elle permet l'accès et l'identification à une catégorie sociale et ancre les familles dans une histoire beaucoup plus ancienne.

## II – LA SCULPTURE FIGURATIVE : MODÈLES ET MANIÈRES D'ATELIER

Outre le répertoire ornemental flamboyant, la comparaison entre les cloîtres de Carennac, Cadouin et Cahors repose sur des similitudes iconographiques et plastiques. La sculpture du cloître de Cadouin et par extension celle de Carennac et de Cahors, qu'elle soit monumentale (ornement de l'architecture) ou en haut relief (groupes sculptés), présente en effet de nombreuses analogies tant au niveau de la composition que du traitement des figures. Paul Roudié, s'accordant sur le fait que ces ensembles sont l'œuvre d'un seul atelier, les attribuait à l'atelier briviste Domenge-Constant, hypothèse reprise par ses successeurs<sup>24</sup>, et depuis enrichie de nouvelles attributions. Comme pour la colonne militaire, une révision de certaines caractéristiques de la manière de Domenge et Constant, ainsi qu'un élargissement du corpus d'œuvres liées à cette dernière permettront de compléter, ou tout moins, de s'interroger sur le rôle de l'atelier dans la diffusion de leur style et ainsi de replacer Cadouin au cœur des réflexions sur la création artistique dans la région. Le nombre de figures étant considérable, entre celles qui intègrent la sculpture monumentale et celles faisant parti des ensembles en haut relief, nous analyserons plus précisément les personnages féminins et le groupe saint Jean/Marie à partir de la Mise au Tombeau et de la Piéta de Carennac, commandées par le doyen Jean Dubreuilh entre 1478 et 1504.

Dans la Mise au Tombeau de Carennac (III. 20), dont la composition se retrouve à l'identique aux Sépulcres de Reygade<sup>25</sup> (III. 21), du Coyroux<sup>26</sup> (III. 22), découvert en 1985 et aujourd'hui conservé dans l'église d'Aubazine, et à la Déploration de Cadouin<sup>27</sup>, les groupes de Marie-Madeleine et de la Vierge soutenue par saint Jean soutiennent la comparaison avec

---

<sup>22</sup> LEBEAUX Mélanie, *L'architecture de la Renaissance dans le comté de Périgord (fin XV<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup>)*. *Évolutions, influences, acteurs*, thèse de doctorat sous la direction de Pascal Julien et Mercedes Gômes-Ferrer, Université Jean Jaurès, Toulouse, 4 vol, 2013.

<sup>23</sup> BOLARD Laurent, « La refortification des châteaux périgourdins au temps des guerres de religion. Causes et caractères », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXXII, 1995, pp. 569-584. LEBEAUX Mélanie, *Op. Cit.*, 2013.

<sup>24</sup> ROUDIÉ Paul, *Op. Cit.*, 1959, pp. 153-161.

<sup>25</sup> BOUYSSONIE J., *Le saint Sépulcre de Reygades (Corrèze)*, Brive, 1957.

<sup>26</sup> PÊCHEUR Anne-Marie, *Op. Cit.*, 1988. BÉNÉJEAM-LÈRE Mireille, *Op. Cit.*, 1993, pp. 9-63.

<sup>27</sup> ROUDIÉ Paul, *Op. Cit.*, 1959, pp. 153-161. GARDELLES Jacques, *Op. Cit.*, 1982, pp.146-178. PÊCHEUR Anne-Marie, *Op. Cit.*, 1988.

de nombreux hauts reliefs exécutés entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle en Périgord, Corrèze et Quercy<sup>28</sup>.

La Vierge est représentée légèrement voûtée, la tête inclinée vers la droite, en posture d'abandon, les mains ballantes sur son vêtement, et est soutenue par Jean et Marie-Cléophas (III. 23). Les visages sont dignes, les yeux mis clos en amande, le nez fort, la bouche entrouverte et le menton légèrement prognathe. Les mains sont fines et les drapés assez lourds. Mêmes caractéristiques au portement de croix de Cadouin à droite du siège abbatial<sup>29</sup>, et aux Sépulcres de Reygade et du Coyroux, mais aussi à la Déploration de Cadouin (III. 24).

Marie-Madeleine est elle aussi emblématique de l'œuvre de Domenge-Constant (III. 25). Vêtue à la mode de la Renaissance, elle tient le vase de parfum de la main gauche et porte un mouchoir à son visage de la main droite. Son manteau-voile lui couvre en partie la chevelure mais laisse apparaître, sur le dessus du crâne, des cheveux ondulés qui tombent en deux longues mèches asymétriques. Le visage rond, un grand front, des yeux en amande mi clos, la bouche étroite, Marie-Madeleine partage de nombreuses similitudes avec la Vierge, mais présente également quelques différences qui laissent penser qu'une autre main est intervenue.

Le visage et la chevelure de Marie-Madeleine servent de point d'appui à nombreuses comparaisons. Parmi celles-ci, notons la sainte Catherine d'Alexandrie et la sainte Anne commandées par Jean Dubreuilh pour Carennac<sup>30</sup> : même commande, même atelier. À Cahors, ce sont la Vierge de l'Apocalypse<sup>31</sup> (III. 26), seule sculpture prévue pour les niches subsistant, ainsi que Marie-Madeleine provenant de l'église d'Albas (Lot) et conservée dans la chapelle Saint-Gausbert de la cathédrale cadurcienne. À Cadouin, des similitudes sont à rechercher au niveau de la sculpture monumentale dans les multiples représentations de la Vierge ou dans la Marie-Madeleine effondrée du portement de croix : même traitement des cheveux et du visage, mais plus trapue (III. 27). C'est aussi le cas d'une sainte femme conservée au Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord<sup>32</sup> (III. 28). L'intervention d'un membre de l'atelier Domenge-Constant fait peu de doutes, mais des divergences apparaissent notamment au niveau du visage et des yeux très effilés. Enfin, d'autres figures féminines pourraient être en relation avec cet atelier ou tout moins être redevable de son influence : la Madeleine de la Piéta de Chaumeil, attribuée à l'atelier Domenge-Constant<sup>33</sup>, la Vierge à l'Enfant de Lamongerie (Corrèze) ou encore la Vierge de Bassignac-le-Bas (Corrèze).

Comme la Mise au Tombeau, la Vierge de piété a eu beaucoup de succès dans la France du XV<sup>e</sup> siècle, notamment en Limousin<sup>34</sup>. Celle de Carennac, commandée par Jean Dubreuilh et stylistiquement proche de la Vierge du Sépulcre (posture, pathos, vêtement), soutient la comparaison avec la sculpture régionale (III. 29). La Vierge est assise, vêtue d'un manteau-voile et d'une guimpe, les mains jointes en prière. Sa tête est inclinée vers la droite et se devinent des yeux en amande mis clos. Le Christ est allongé sur ses genoux, la tête en arrière, le bras droit tendu et le bras gauche tombant et formant un arc de cercle sur les plis de

---

<sup>28</sup> D'autres figures comme le Christ ou saint Jean soutiennent la comparaison avec la sculpture de Cadouin et de Cahors, mais aussi avec certains groupes de sculpture locale.

<sup>29</sup> ROUDIÉ Paul, *Op. Cit.*, 1959, pp. 153-161. PÊCHEUR Anne-Marie, *Op. Cit.*, 1993, pp. 171-190.

<sup>30</sup> ROUDIÉ Paul, *Op. Cit.*, 1959, pp. 153-161. PÊCHEUR Anne-Marie, *Op. Cit.*, 1993, pp. 171-190. BAUDOIN Jacques, *Op. Cit.* 1993.

<sup>31</sup> ROUDIÉ Paul, *Op. Cit.*, 1959, pp. 153-161. PÊCHEUR Anne-Marie, *Op. Cit.*, 1993, pp. 171-190. BAUDOIN Jacques, *Op. Cit.* 1993.

<sup>32</sup> ROUDIÉ Paul, *Op. Cit.*, 1959, pp. 153-161.

<sup>33</sup> BAUDOIN Jacques, *Op. Cit.* 1993.

<sup>34</sup> En Corrèze, l'iconographie de la Vierge de piété a eu un succès considérable, en témoignent les trente-et-une conservées et recensées par Jacques Baudoin. BAUDOIN Jacques, *Op. Cit.* 1993.

la robe de Marie. La chaussure à bout rond de cette dernière tend à dater ce groupe au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Parmi les Piétas strictement identiques recensées dans la région, Paul Roudié et Jacques Baudoin associent celles du Pescher et de Beaulieu-sur-Dordogne (début XVI<sup>e</sup>) (**III. 30**) à l'atelier briviste. Paul Roudié évoque par ailleurs une Piéta placée dans le creux d'une roche près de Souillac et Jacques Baudoin lui attribue également la Piéta de Lanteuil (fin du XV<sup>e</sup>) (**III. 31**), qui porte sur son socle la dédicace de Jean Dubreuilh, doyen de Carennac. L'interaction d'un commanditaire unique explique ici la permanence du style et l'action probable des mêmes artistes. L'église d'Aubazine conserve également une Piéta très proche de celles de Carennac<sup>35</sup> (**III. 32**). Les liens entre les abbayes cisterciennes de Cadouin et d'Aubazine<sup>36</sup> tendraient à expliquer l'emploi du même atelier, hypothèse accréditée par la commande de la Mise au Tombeau du couvent voisin du Coyroux probablement à l'atelier briviste.

Nous pouvons par ailleurs ajouter à ce corpus les Piéta de Plazac, provenant de la chapelle Notre-Dame de Pitié, objet d'un pèlerinage depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et de Chaumeil, qui compte également une Marie-Madeleine dont le traitement rappelle la série des Marie-Madeleine des Sépulcres. La Vierge de Plazac, plus dure, au visage plus âgé, nous semble quant à elle moins en lien avec les Piéta corréziennes et fut plus vraisemblablement inspirée par les œuvres de l'atelier Domenge-Constant, relevant du phénomène de l'imitation et de la fortune critique des types formels<sup>37</sup> mis en place par cet atelier.

La littérature consacrée à ces trois cloîtres a mis en exergue un certains nombres de similitudes, des thèmes iconographiques à l'existence d'un type formel entre le nord du Quercy, le sud-ouest de la Corrèze et le sud-est du Périgord. Les figures de la Vierge et de Marie-Madeleine illustrent parfaitement ce propos. Il reste néanmoins difficile d'affirmer catégoriquement que toutes ces œuvres sont du même atelier. L'exemple des quatre Sépulcres (Carennac, Reygade, Coyroux) dont la composition est identique, est probant : les Marie-Madeleine sont très proches (même posture, mêmes traits du visage), mais des différences d'exécution témoignent de l'action de plusieurs mains issues de l'atelier actif aux cloîtres ou non (**III. 33**). Même questionnement pour la Vierge de piété qui se décline sous la même forme de façon abondante en Corrèze, et plus modestement en Périgord. Très nombreuses, elles ne sont évidemment pas toutes du même atelier. En revanche, des différences de mains se distinguent au sein même de l'atelier. À Cadouin, les deux Vierges (celle du portement de croix et celle de la Déploration) ont reçu la même influence et illustrent la permanence des représentations au sein de l'atelier quelque soit la destination des figures : un groupe sculpté en haut relief ou de la sculpture monumentale (**III. 34**).

## SYNTHÈSE

Étudier les liens entre la sculpture du cloître de Cadouin et celle des cloîtres de Carennac et de Cahors et proposer une problématique novatrice sont des tâches relativement ardues tant ces édifices ont fait l'objet de publications et d'analyses pointues au cours de ces dernières décennies. Néanmoins deux points nous semblaient dignes d'être révisés et augmentés, tous deux allant dans le sens d'une documentation plus précise du rayonnement de l'art du cloître flamboyant de Cadouin à travers l'action de ses sculpteurs.

---

<sup>35</sup> PÊCHEUR Anne-Marie, *Op. Cit.*, 1988.

<sup>36</sup> ROUDIÉ Paul, *Op. Cit.*, 1959, pp. 153-161. Le suaire de Cadouin est repris par les cisterciens de Toulouse en 1455 et ramené à Cadouin en 1463. Entre temps, il fait un séjour à l'abbaye d'Aubazine. FOURNIÉ Michelle, « Le séjour toulousain du suaire de Cadouin (1392-1455) : la question des manuscrits », *Autours des manuscrits de Cadouin*, colloque tenu à Périgueux, Archives départementales de la Dordogne, 20-21 juin 2013.

<sup>37</sup> JULIEN Pascal, « Des imagiers aux sculpteurs », *L'art en France de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2011, pp. 133-178.

La colonne militaire n'avait jamais réellement retenue l'attention. Elle est pourtant un motif singulier, puisqu'elle se calque sur l'architecture réelle et tente d'en d'être la réplique au même titre que les micros architectures visibles dans les arrière-plans de scènes historiées. Sa fonction au sein des cloîtres de Carennac, Cadouin et Cahors la distingue néanmoins car elle est à la fois structure architecturale, ce qui est assez rare, motif, et cadre à l'iconographie. Mais c'est sous forme de décor, essentiellement de cheminée, recréant une façade de château, ou d'ornement de façade, que la colonne militaire apparaît le plus souvent dans la région, notamment en Corrèze et Périgord.

Elle ne doit toutefois pas être considérée comme une création de l'atelier Domenge-Constant, mais comme l'un des éléments qu'ils ont intégrés à leur répertoire de formes. Nous pouvons admettre qu'un atelier aussi important, au vue de l'ampleur des commandes qui lui étaient confiées, comptait parmi ses artistes des imagiers qui connaissaient les monuments majeurs du Val de Loire, soit parce qu'ils avaient eu la chance d'être employés sur ces chantiers, de les admirer, ou bien par le biais des carnets de croquis qui facilitaient la diffusion des motifs. Localement, le répertoire ornemental des cloîtres de Cadouin ou de Cahors ont du s'imposer dans l'implantation des nouveaux décors et ont certainement joué un rôle majeur dans le succès de la colonne militaire dans le sud du Périgord et de la Corrèze, comme l'illustre la cheminée de la maison de Belvès, ville voisine de Cadouin. L'étude de la zone géographique dans laquelle ils apparaissent le plus souvent accreditte cette hypothèse : sud de la Corrèze et du Périgord autour de la Dordogne, soit l'ère des échanges plastiques entre Corrèze, Périgord et Quercy<sup>38</sup>. N'oublions pas par ailleurs que des chantiers tels que Cadouin comptaient des dizaines d'ouvriers et qu'une fois le chantier fermé, ils partaient à la recherche de nouveaux travaux, favorisant eux aussi le déplacement des idées artistiques.

La démonstration visait également à analyser la sculpture en haut relief visible dans ces trois édifices et, comme pour la colonne militaire, d'augmenter le corpus d'œuvres attribuables à l'atelier Domenge-Constant ou redevables de leur manière afin de répondre aux mêmes questionnements liés à la diffusion et au déplacement des artistes et de leurs modèles dans la région.

Le corpus étudié, loin d'être exhaustif, a dévoilé des corrélations évidentes au niveau de la composition et du traitement des visages et des corps. L'art de l'atelier Domenge-Constant repose en effet sur certains types formels, mais aussi sur un large panel de formes ornementales flamboyantes dont certaines sont empruntées au Val de Loire, ainsi que sur des thématiques iconographiques laissant entrevoir l'existence de carnets de modèles : les moines et marmousets<sup>39</sup>, la lai de Virgile et la lai d'Aristote<sup>40</sup>, saint Bernard de Menthon<sup>41</sup>, Lazare et le mauvais riche, etc.

Malgré ces ressemblances iconographiques, des différences d'exécution apparaissent au sein même de l'atelier, révélant l'intervention de plusieurs mains comme c'est notamment le cas à Cadouin ou à Carennac<sup>42</sup> (III. 35). Mais ces caractéristiques dépassèrent également le

---

<sup>38</sup> LEBEAUX Mélanie, *Op. Cit.*, 2012, pp. 41-62.

<sup>39</sup> Thomas Bohl a notamment indiqué la présence dans les trois cloîtres d'une scène de confession entre moines. Mais si le thème est commun, les exécutions se distinguent très nettement. BOHL Thomas, *Op. Cit.*, 2013.

<sup>40</sup> VILLEPELET Ferdinand, « Séances mensuelles de la Shap. Séance du 3 février 1876 », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. III, 1876, pp. 118-120.

<sup>41</sup> DELLUC Brigitte et Gilles, « Saint Bernard de Menthon. Deux représentations inattendues à Carennac et à Cadouin », *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. CXV, 2004, pp. 273-280.

<sup>42</sup> C'est notamment le cas de la représentation de saint Bernard de Menthon, sur un culot à Carennac et sur une colonne militaire à Cadouin. Ce thème s'adapte au support qu'il orne et est donc traité de manière différente. Lazare et le mauvais riche est quand à lui exécuté de manière identique à Carennac et Cadouin, mais des différences au niveau de la manière se distinguent clairement comme l'illustre par exemple le visage de la femme du mauvais riche.

cadre strict de l'atelier et furent copiés par des artistes moins talentueux ou en tout cas moins reconnus. Ce phénomène d'imitation est parfaitement perceptible sur la Piéta de Plazac (Dordogne). La même question se pose pour les quatre grands Sépulcre : les différences de ciseau sont-elles dues à des mains différentes au sein de l'atelier de maître Domenge ou sont-elles le fruit de l'imitation par des imagiers indépendants de l'atelier briviste ? Un examen plus attentif et systématique de l'œuvre Domenge-Constant et des sculptures qui leur sont attribuées, ainsi qu'une meilleure connaissance du fonctionnement des ateliers entre Corrèze, Périgord, Quercy répondraient certainement à ces interrogations.

À travers cette étude se dessine par ailleurs une certaine mainmise de cet atelier sur les commandes religieuses dans l'ouest corrézien, le nord du Quercy et le sud-est du Périgord. L'atelier de Domenge semble avoir été prédominant et prestigieux entre la fin XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, comme l'illustrent les commandes monumentales et les commanditaires illustres avec lesquels ils travaillent. La réputation dont jouissait l'atelier briviste explique en parti le succès de son répertoire dans la région. À cela s'ajoute le rôle des commanditaires, acteurs fondamentaux dans l'émulation entre les chantiers et dans la diffusion des motifs et modèles. La proximité géographique de Lanteuil, dotée d'une Piéta commandée par Jean Dubreuilh, avec l'abbaye d'Aubazine et le couvent du Coyroux a certainement favorisé le choix de l'atelier Domenge-Constant ou tout au moins de leur style pour la création de la Piéta conservée à Aubazine et du Sépulcre du Coyroux. De même, Antoine de Luzech, évêque de Cahors, est à l'origine de la commande de la reconstruction du cloître de la cathédrale de Cahors, mais aussi de la chapelle plus austère de Notre-Dame de l'Île à Luzech (Lot)<sup>43</sup>, attribuée à Domenge et Constant<sup>44</sup>. Sous l'Ancien Régime, les artistes étaient souvent attachés à un commanditaire pour lequel ils exécutaient de nombreuses commandes.

Nous ignorons toutefois presque tout de cet atelier et seul le contrat pour la chapelle du Sépulcre à Saint-Martin de Bergerac en 1494 nous apporte quelques Domenge et Constant sont chargés de sculpter mais aussi de peindre, comme la plupart des imagiers de l'époque<sup>45</sup> : « *Et feront [...] les dictes images peintes de fines peinture d'or* ». Dans le même texte, Domenge est cité comme capable « *d'enseigner et adresser les maistres qui feront la chapelle* », autrement dit, il maîtrise les règles de la construction et doit transmettre ses connaissances aux maçons chargés de l'édification de la chapelle du Sépulcre. Nous savons également que Domenge est alors « *noble* » de Brive-la-Gaillarde, ce qui ne le rend pas pour autant natif de la ville. Ce qui est certain, c'est que sa sculpture se rattache davantage aux œuvres corréziennes, influencées par le Languedoc et le Rouergue<sup>46</sup> que des foyers de la partie nord de la France<sup>47</sup>. Antoine Constant quant à lui devait être originaire du Bas-Limousin. Le fait qu'il épouse la fille de Domenge avant 1494 témoigne par ailleurs de la volonté de créer des dynasties au sein des corps de métier, ici une dynastie de sculpteurs, démarche commune sous l'Ancien Régime. Nous le retrouvons à Périgueux en 1506<sup>48</sup> à la décoration de la porte Taillefer<sup>49</sup>.

Ces deux aspects de l'art Domenge-Constant, la colonne militaire et la manière singulière de l'atelier briviste, ont rayonné au-delà de l'atelier lui-même, diffusant un type

---

<sup>43</sup> PÉLISSIE Henri, *De la Barbacane au Pont du Diable, guide illustré du touriste et de l'archéologue à Luzech*, Cahors, 1967, p. 58-65.

<sup>44</sup> BOHL Thomas, *Op. Cit.*, 2013.

<sup>45</sup> DAUSSY Stéphanie Diane, « L'affirmation du métier de sculpteur à Amiens dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », *La sculpture française du XVI<sup>e</sup> siècle. Études et recherches*, INHA, Le Bec en l'air, 2011, 47-55.

<sup>46</sup> LARTIGAUT Jean, *Histoire du Quercy*, Toulouse, Privat, 1993, 260 p.

<sup>47</sup> ROUDIÉ Paul, *Op. Cit.*, 1959, pp. 153-161. BAUDOIN Jacques, *Op. Cit.* 1993.

<sup>48</sup> Jean Secret le donne à Périgueux en 1504. Voir ADD, 2 J 1 142, *Fond Jean Secret, Sculpteurs et artistes périgourdins*.

<sup>49</sup> ROUDIÉ Paul, *Op. Cit.*, 1959, pp. 153-161. LABORIE Yvan et IGNACE J-C, *Op. Cit.*, 1985, pp. 220-234.

formel de représentations. À l'échelle du cloître de Cadouin et du Périgord, l'atelier de Domenge a contribué à l'implantation de nouvelles formes ornementales et de types iconographiques et stylistiques. Au-delà de ces questions purement artistiques, l'atelier Domenge-Constant a fait du cloître de Cadouin un édifice emblématique de l'art flamboyant en Périgord et a permis de l'inscrire au cœur des grands courants et des grandes problématiques de l'Histoire de l'Art régionale.



Fig III 1

Fig III 2

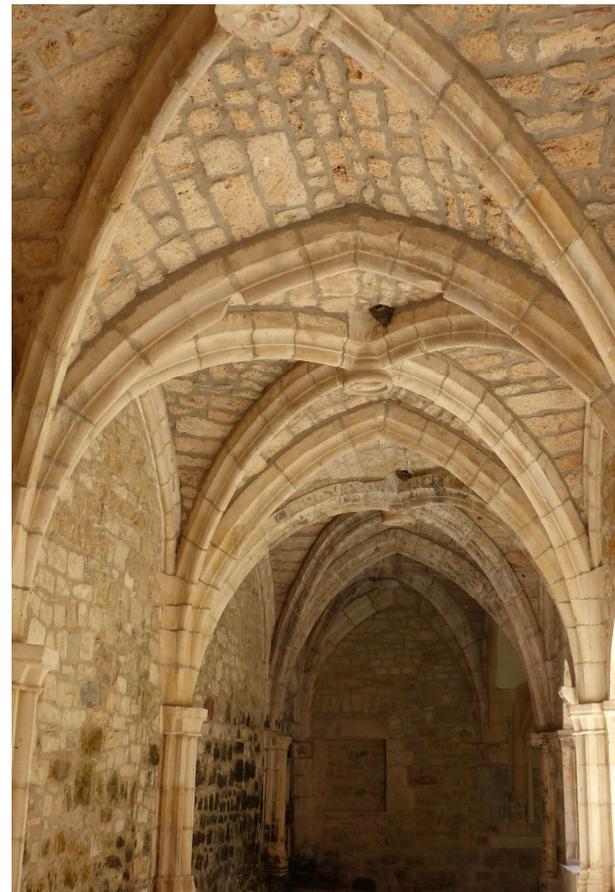


Fig III .3

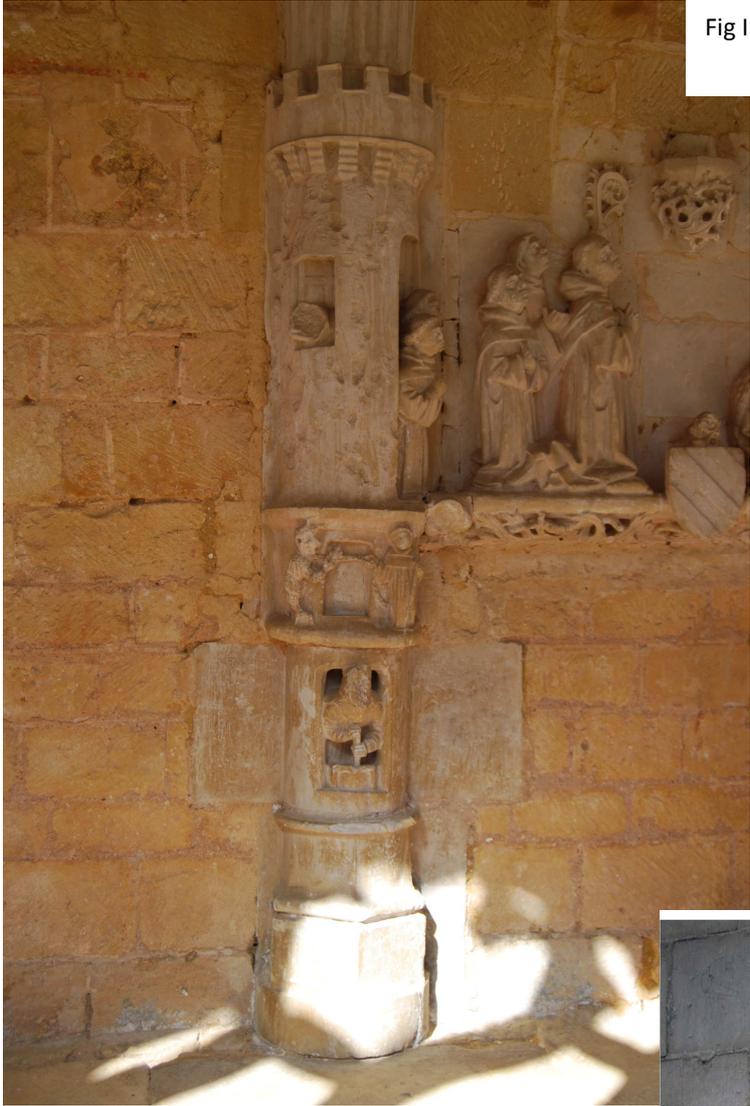


Fig III 4



Fig III .5

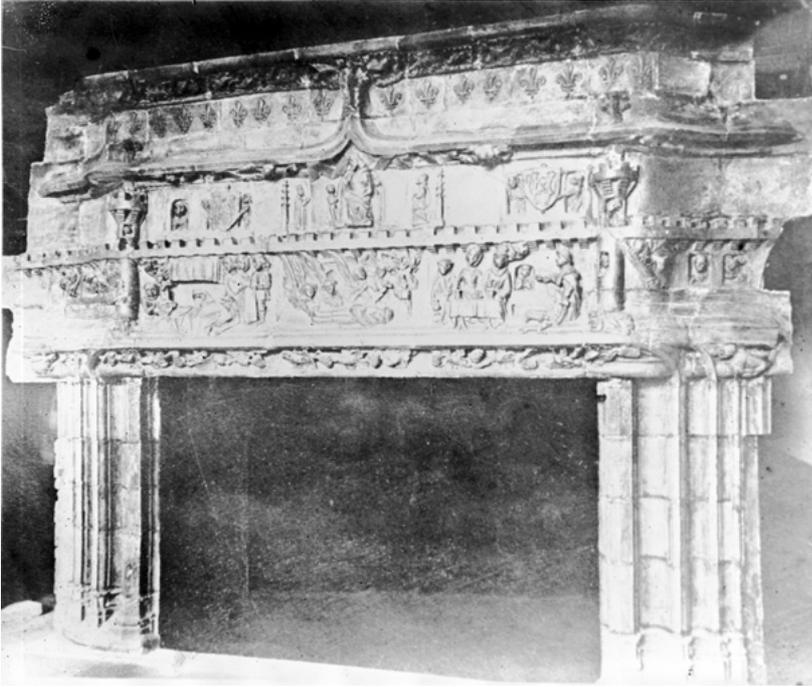


Fig III .6



Fig III 7

Fig III 8



Fig III 9



Fig III 10



Fig III 11

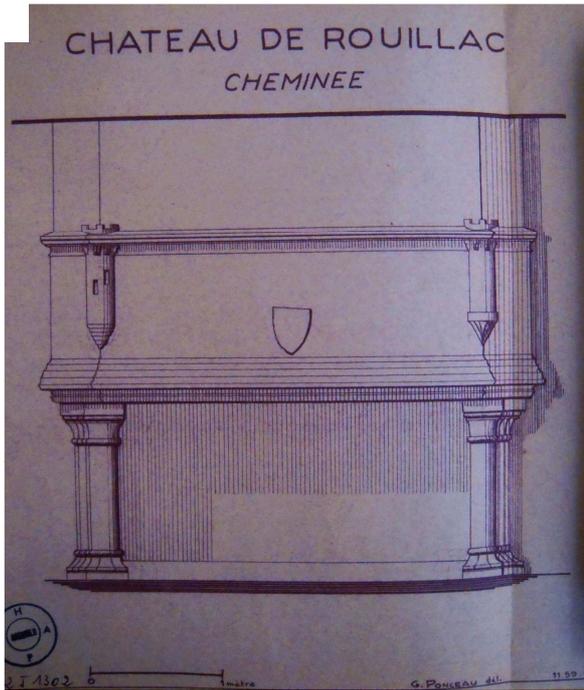


Fig III 12



Fig III 13



Fig III 14



F

Fig III 15



Fig III 16



Fig III 17

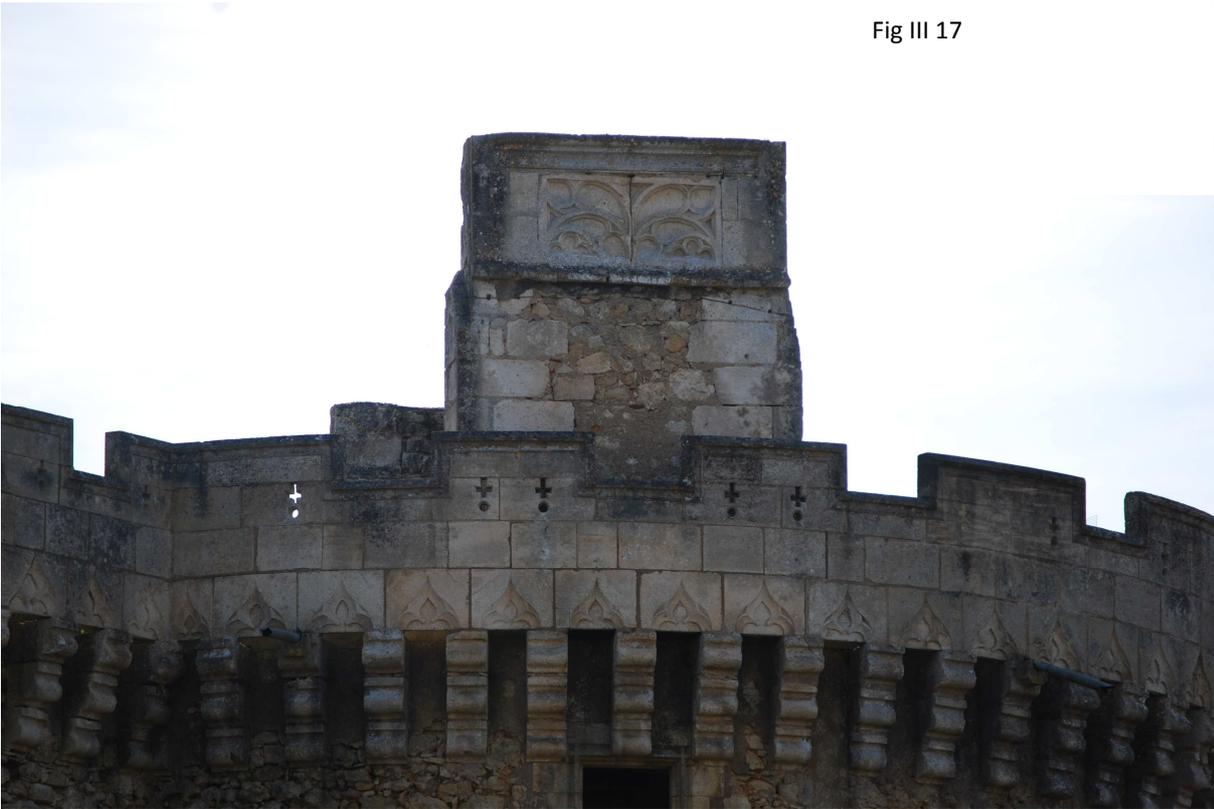


Fig III 18



Fig III 19



Fig III 20



Fig III 21



Fig III 22



Fig III 23



Fig III 24



Fig III 25



Fig III 26





Fig III 27



Fig III 28



Fig III 29



Fig III 30

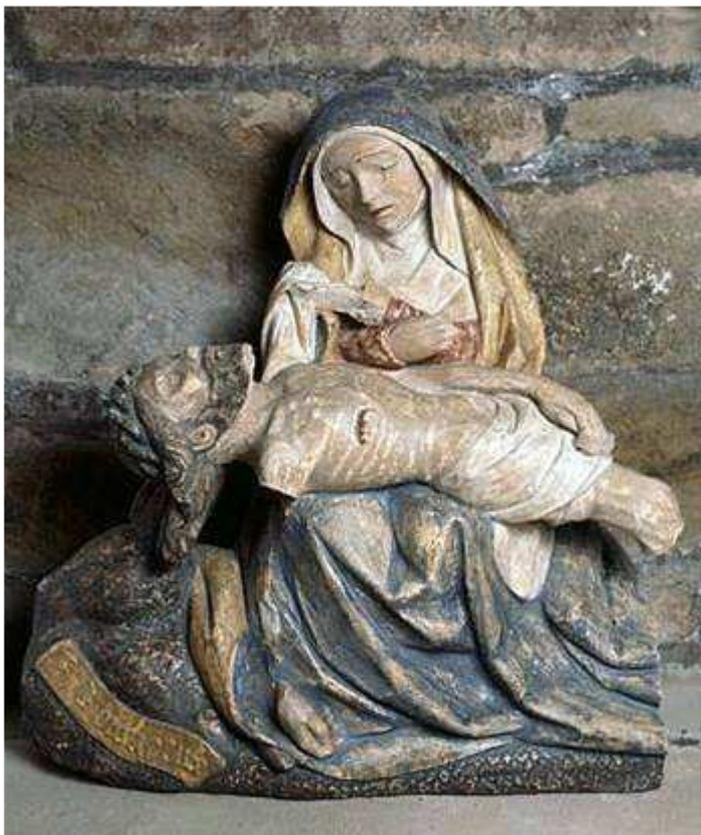


Fig III 31



Fig III 32



Fig III 33



Fig III 34



Fig III 35

## **Cadouin et son abbaye pendant la période révolutionnaire au travers des délibérations du conseil municipal** par Jocelyne COLONNA

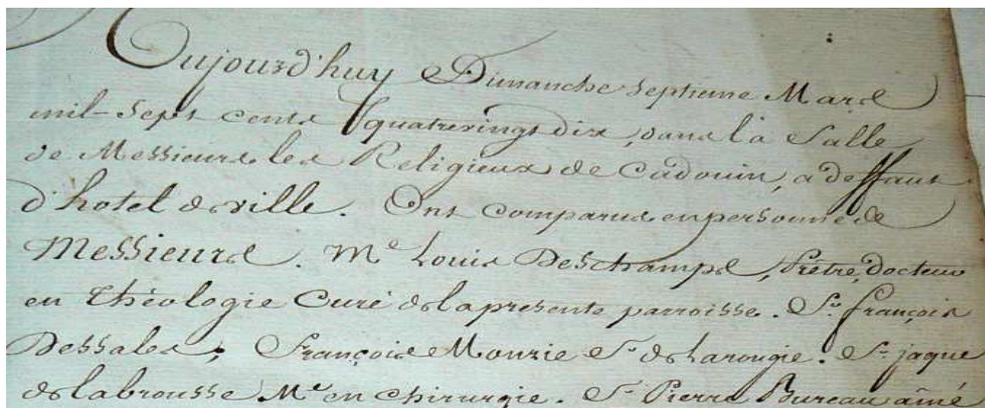
On commémore en 2015 les 900 ans de l'abbaye de Cadouin ou plutôt les 900 ans de sa fondation car en fait ces lieux n'abritent plus de communauté religieuse et ne constituent plus un ensemble dans la mesure où ils ont été divisés en une église paroissiale et des parties à usage privé depuis plus de 200 ans.

Quand on commence à s'intéresser à ce patrimoine, une quarantaine d'années après la vente des biens nationaux (le 17 avril 1791 en ce qui concerne Cadouin) le constat est terrible : les cris d'alarme du comte de Montalembert...de l'abbé Audierne de Louis Catoire...ou du préfet Romieux décrivent l'état déplorable du cloître qui « sert d'abri pour les pourceaux et d'entrepôt pour le bois » et sont sans appel pour les Caduniens de l'époque qui passent pour des rustres inconscients de leur richesse, accusés selon la légende d'avoir assassiné les derniers religieux ....

De précieuses informations contenues dans les délibérations des conseils municipaux permettent cependant de mieux cerner l'attitude de ces villageois à l'époque de la révolution et de porter leur parole malgré le ton très administratif et politiquement correct employé.

### **Les nouvelles fonctions de l'abbaye et les rapports de la commune avec son clergé**

La première délibération en mars 1790 concerne l'élection du conseil municipal qui se tient dans « la salle de réunion des moines faute d'hôtel de ville » ( une utilisation en continue, puisque ce même lieu sera loué aux différents propriétaires –également maires - jusqu'à son rachat par la commune en 1838..)



Aujourd'hui Dimanche septième Mars  
mil-sept cent quatre-vingt dix, dans la Salle  
de Messieurs les Religieux de Cadouin, a deffaut  
d'Hotel de ville. Ont comparu en personne de  
Messieurs. M<sup>r</sup> Louis Deschamps, Prêtre, Docteur  
en Théologie Curé de la présente paroisse. Sr. Francis  
Debbalet, Francis Mourie Sr. Charouge. Sr. Jacques  
Labrousse M<sup>r</sup> en Spinuzie. Sr. Pierre Bureau âgé

Cette utilisation dès 1790 ne semble pas donner lieu à des conflits avec les quelques religieux qui vivent encore sur place .Ces derniers font toujours l'objet d'une certaine considération : lors de la mort de Dom Lathélise en octobre 1790 par exemple ,le conseil fait état de démonstration de douleur et semble gêné de devoir poser les scellées sur la porte de ses appartements comme en témoigne la copie d'une lettre envoyée au district de Belves demandant si « c'est bien comme ça que l'on doit procéder..... »

Autre témoignage de considération de la part de la municipalité : un litige entre les héritiers de la famille Bureau (propriétaires ) et le curé de la paroisse vers 1830 où il apparaît que deux religieux de l'abbaye ont été enterrés dans le cloître entre 1790 et 1791 (date de la vente) « en signe de respect » ...il pourrait s'agir de dom Lathélise et de dom Moreau ...mais on ne dispose pas des registres d'état civil entre 1785 et 1792 qui pourraient en apporter une certitude.....Les registres paroissiaux de 1780 indique par contre qu'un membre de la famille Bureau y est également enterré...Il semble donc étonnant que le propriétaire laisse divaguer ses cochons sur la tombe d'un de ses ancêtres

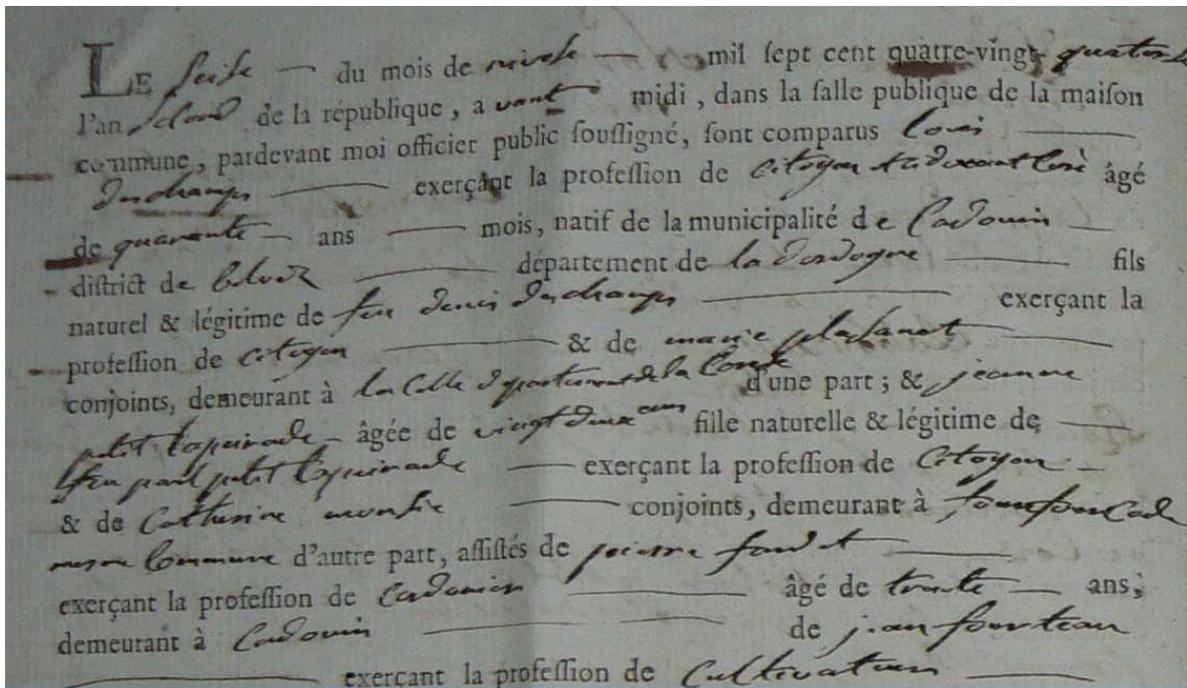
Par ailleurs le curé de la paroisse-détaché de l'abbaye- collabore à la vie de la commune .A l'époque , le siège de la paroisse n'est pas Cadouin mais la Salvetat



Carte de Belleyme 1785

Le curé Francois Deschamps participe aux délibérations et sera même président des séances électorales à plusieurs reprises .Il assure avec deux autres « notables et lettrés », le bon déroulement des élections .De plus les convocations pour les réunions sont transmises après la messe (à l'église de la Salvetat et à celle de l'abbaye) tout comme certains décrets toujours après les cérémonies. On le verra même célébrer le 14 juillet 1790 en lisant la déclaration des droits de l'homme et le 14 juillet 1791 il conclut l'office par ces mots « que le despotisme et l'aristocratie soient à jamais bannis de dessus le globe terrestre. » ;la fête se poursuivant « en toute cordialité par un dîné qui rassemble les citoyens , le conseil et la garde mobile ...dans le cloître... suivi d'un feu de joie ».

En 1792 Louis Deschamps est également nommé officier public pour la tenue des registres d'état civil ...un peu avant son propre mariage !

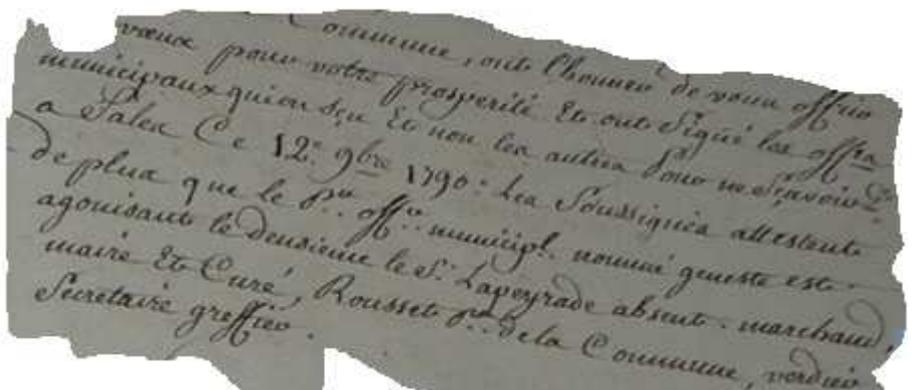


- *Mariage de Louis Deschamps nivôse l'an II (= décembre 93)*

Concernant l'intégration des curés à la vie civile , on peut aussi voir que la paroisse de Salles demande son rattachement à Cadouin ...par la voix de son maire ...le curé Joseph Marchand !

Extrait de la demande

faite en 1790, validée en 1791



On n'a donc pas l'impression qu'une grande vague anticléricale ait submergé Cadouin..

Ce qui préoccupe le conseil c'est plutôt d'éviter la vente non pas de l'abbaye mais de l'église abbatiale, en effet une douzaine de feuillets sont consacrés aux copies des demandes adressées aux autorités du département concernant le transfert souhaité de l'église paroissiale de la Salvetat à celle de Cadouin ,plus grande et plus appropriée à l'importance d'une commune propulsée au rang de chef lieu de canton .Les arguments varient selon qu'on s'adresse aux autorités civiles ou religieuses

-« Trop peu d'habitants à la Salvetat », « mauvais chemins qui relient Cadouin et la Salvetat qui mettent en danger la vie des enfants que l'on conduit sur les fonds baptismaux » arguments assortis d'une menace de boycott des sacrements religieux ! Pour le conseil ce transfert écarterait l'église de la vente...et correspondrait mieux au nouvelles fonctions du village , et même « aux séances du juge de paix »... un passage un peu ambiguë laisse entendre que l'église abbatiale serait utilisée à cet effet ...ce qui ne sera pas le cas. )

Lorsque le transfert se concrétise , le conseil fait appel à la garde mobile .. ce qui suggère un certain mécontentement des habitants de la Salvetat .....à moins que ce ne soit pour éviter le vol des « maigres objets du culte » que contenait cette église....Dès lors l'église abbatiale devient dans la pratique église paroissiale , le bâtiment abritant le cloître, acheté par Pierre Bureau- le maire -sera transformé en mairie (loué puis racheté par la municipalité en 1838 afin de servir de bâtiments officiels et d'école.); les autres biens de l'abbaye, proches de Cadouin, sont en grande partie achetés par les membres du conseil municipal ...Entre autre anecdote ,celle des bois dévastés de la propriété de Belair : à l'annonce de la vente ,cette forêt est exploitée par la plupart des habitants de Cadouin et des villages alentours .Les interrogatoires relatés dans les registres sont plutôt bon enfant « tout le monde s'y rendait..même ceux de Monferrand .....les religieux n'utiliseront plus ce bois de chauffage... » Il y a donc « urgence de mettre fin à cette dévastation »d'autant que le futur acheteur est aussi un membre du conseil municipal et chef de la garde mobile !

Enfin les lieux ont pu servir de prison :deux affaires criminelles sont mentionnées -l'une concerne une dénonciation pour un vol de tissu ,le voleur se retrouve incarcéré...dans un lieu incertain qui pourrait avoir été une petite bâtisse accolée à la façade de l'église dite « bâtiment des gardes », le conseil souhaite transférer le prisonnier au district de Belves , qui le refuse et préconise de l'envoyer à la prison de Badefols , qui le rejette également au motif que le propriétaire du fameux tissu n'a pas porté plainte ...Le lendemain ,la porte reste malencontreusement ouverte et le prisonnier s'est évadé

-par contre lorsqu'un faux monnayeur de Siorac (ou Liorac) qui sévissait dans le secteur est arrêté, la description et l'interrogatoire sont minutieusement faits dans « une chambre de l'abbaye ...à défaut de prison... » qui sert de cellule.

...le Rencontre Et sous les Six heures du soir nous  
aurions fait conduire led. faux monnoyeur dans une  
Chambre de l'abbaye à de faul de prison pour y estre  
gardé jusqu'à demain de tout quoi nous avons dressé  
notre present Procès verbal pour servir Et valloir

### **A la révolution, l'abbaye devient donc église paroissiale, mairie, prison et propriété privée**

Quant aux religieux on sait que le curé Deschamps après s'être marié continue d'officier dans la commune, les rapports montrent quand même que les relations se dégradent puisqu'il est sommé de rembourser « cierges et chanvres indument utilisés »...on le retrouve encore dans la lettre du citoyen Beaumont incarcéré sans motif à Beaumont du Périgord qui se plaint d'avoir été délesté pendant son séjour en cellule « de couvertes ...par le citoyen Deschamps curé de Cadouin..... »,

Defenseurs.  
5. Des decrets ou arretes qui mettoient en requisition les  
Couvertres que le Citoyen Deschamps, Si devant Curé de Cadouin  
habitants de cet dite Commune, Chef lieu de Canton, Est  
venu enlever chez moi.  
Si ce Commissaire tenoit la mission du departement, l'ad-  
-ministration a du Sandoute En avoir Connoissance.  
Le Citoyen redon t aneu

*Demande du citoyen Beaumont floreal an III (=1795) archives départementales*

On le retrouve encore lors de la remise des registres paroissiaux , lors du tri des archives de l'abbaye.....lors des réquisitions pour la guerre , c'est son cheval qui est le premier mentionné....

En l'an V, les registres sont peu fournis mais conservent uniquement les serments révolutionnaires des citoyens curés Deschamps et Marchand, d'un religieux de l'abbaye- dom Poithaux - et du curé de Monferrand....

Du 26 Pluviôse, an 4<sup>e</sup>

Devant Nous agent & adjoint au municipal  
de la Commune de Cadoux, S'est présentée le  
Citoyen <sup>ou</sup> Joseph Marchand, habitant à l'abbé,  
lequel a fait la déclaration suivante, en conformité  
de la loi du 7 Vendémiaire, relative à l'exercice  
& à la police Extérieure de l'Église.

Je reconnais que l'universalité des  
Citoyens Français est le souverain, & je  
promets soumission et obéissance aux lois  
de la République.

Nous lui avons donné acte de la  
présente déclaration, & il a signé avec nous.

Joseph Marchand Bureau agent  
au jourd'hui

Le 1<sup>er</sup> Vendémiaire l'an 6 de la rep<sup>ue</sup>

Le 1<sup>er</sup> Vendémiaire l'an 6 de la rep<sup>ue</sup> se présente le  
Citoyen J<sup>o</sup>seph Marchand, ministre du Culte Catholique  
habitant dans la Commune de Cadouin, au lieu de l'alle  
lequel a fait des sermens suivant ce qui est exigé par la loi du 19 fructidor  
l'an 5.

Je promets & je jure haine à la tyrannie & à l'anarchie -  
attachement & fidélité à la rep<sup>ue</sup> & à la Constitution de l'an 3.  
Et a signé la présente déclaration, avec nous adjoint mal de la  
présente & a ce requis par lui, le même jour que dessus

Marchand  
Ribiere adjoint

Le trois nivose le Citoyen Louis Deschamps  
aidant procureur se présente en la maison  
Commune de Cadouin chef lieu de Canton et lieu  
de sa résidence lequel a fait le serment suivant  
ce qui est exigé par la loi du 19 fructidor l'an 5.  
Je promets et je jure haine à la tyrannie et à  
l'anarchie & attachement et fidélité à la  
république et à la Constitution de l'an trois  
et a signé la présente déclaration avec nous  
seulement adjoint. Deschamps

Notaire adjoint

Les délibérations s'arrêtent là pour la période révolutionnaire .Pendant 4 ans , préfigurant la concentration actuelle ,les délibérations ont lieu au niveau cantonal et rassemblent plusieurs villages, perdant en détails sur la vie locale.

### **Allusions aux bouleversements de la révolution :**

En toile de fond on devine les principaux bouleversements de la révolution qui arrivent cependant à Cadouin avec un certain décalage

- L'abolition de certaines taxes : le maire et néanmoins négociant , Bureau se fait rembourser les impôts qu'il a payés sur ses stocks de sel..

-Des approximations quant au calendrier révolutionnaire

-L'annonce des nouveaux poids et mesures et la chasse aux tricheurs par la vérification de la taille des chopines dans les commerces (auberges,boulangeries et cabarets comme celui de Salles tenu par dame Seignette .....)

-,*La patrie en danger*.. avec les différentes mobilisations...et les très nombreuses demandes de dispenses , les désertions ....les réquisitions des armes , des chevaux , et des métaux ...la fonte d'une des cloches de l'église ,la récupération des objets du culte métalliques,

- Le tri et la destruction des archives de l'abbaye

-Les contrôles aux personnes ,ceux des proches des familles des *immigrés*, (d'Urval par exemple), les demandes de résidences et les appels à dénonciations ...

Les délibérations sont interrompues en l'an V et reprennent en l'an IX ...Elles perdent peu à peu en détails anecdotiques et sont marqués par des problèmes récurrents :les impôts que personne ne veut collecter , le budget trop maigre , les chemins à entretenir trop nombreux ... Bref, les difficultés économiques d'un village à l'écart des grandes voies de communications qui ne peut se développer ..celles d'une commune trop pauvre qui ne peut supporter les frais d'entretien de l'église, et du presbytère et qui doit vendre les matériaux de certains bâtiments en ruine pour en assurer les frais , demander des subventions et des aides ...et ce, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle !

Ces registres méritent en tout cas une étude plus approfondie et apportent déjà un regard un peu différent sur les rapports des Caduniens à leur patrimoine .

*Sources :*

*Registres des délibérations des conseils municipaux de Cadouin 1790-1840*

*Notes et Textes manuscrits de M Berthier*

*Manuscrits des archives départementales de la Dordogne*

*Monographie des communes du canton de Cadouin pour servir à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales Etude sous la direction de M Mayssou .1912*

## LE COMTE DE MONTALEMBERT ET LE PRÉFET ROMIEU SAUVENT LE CLOÎTRE DE CADOUIN

par Gilles et Brigitte Delluc

L'abbaye de Cadouin attire chaque année des milliers de visiteurs. Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco grâce à l'action des Amis de Cadouin, cet austère monastère roman est une des rares fondations cisterciennes de France à être totalement conservée en ses murs.

Il est paradoxalement célèbre par la richesse flamboyante de l'œuvre sculptée de son cloître rénové à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, en dépit des prescriptions initiales de saint Bernard de Clairvaux.

Aujourd'hui, on a quelque mal à imaginer que ces galeries, devenues, après la Révolution, une étable à pourceaux, un débarras et un bûcher, ont bien failli être converties en un marché couvert et vendu par parcelles.

Heureusement, dans les années 1830, un jeune comte et un préfet, aujourd'hui bien oubliés, ont découvert ce cloître, parcouru ses galeries encombrées et en ont révélé les beautés. Sa triste destination en a été changée au prix de gros et longs travaux.

Résumons cette étrange aventure, longue de plus d'un siècle...

### La naissance de l'archéologie

La première partie du XIX<sup>ème</sup> siècle, après les tumultes de la Révolution et de l'Empire, voit la naissance de l'archéologie.

Certes, dans le Paris de la Révolution, en 1790, Alexandre Lenoir avait créé le Musée des monuments français au couvent des Petits-Augustins<sup>50</sup>. Et bientôt des écrivains (Mme de Staël, Chateaubriand) et des romanciers (Théophile Gautier, Walter Scott, Alexandre Dumas et Victor Hugo) ont emprunté aux temps anciens les personnages, les cadres et les faits de leurs œuvres de fiction.

Même l'État se préoccupe du recensement puis de la conservation des édifices anciens : les noms de Ludovic Vitet (dès 1830), puis de Prosper Mérimée brillent dans ces actions lors de la création des Monuments historiques. Ils en deviennent inspecteurs généraux : « *Si nos monumens historiques commencent à être entourés de quelque vénération [...] c'est à vous, messieurs, je n'hésite pas à le dire, que le premier honneur en appartient.* »<sup>51</sup>

Usant des alexandrins fougueux qu'on lui connaît, Victor Hugo s'empporte contre la « Bande noire » (1823), celle des vandales de ces édifices, religieux ou civils, surgis des temps passés : « *Nous, ne profanons point cette mère sacrée, / Car notre jeune muse, affrontant l'anarchie, / Ne veut pas secouer sa bannière, blanchie / De la poudre des temps passés.* ». De son côté, le jeune comte Charles de Montalembert publie des textes allant dans le même sens, contre le vandalisme (1832, 1834 et 1839). Pour réunir ces énergies, en 1834, François Guizot crée le Comité des travaux historiques et Arcisse de Caumont fonde la Société française d'Archéologie : ses congrès et son *Bulletin monumental* continuent encore, de nos jours, leur action.

---

<sup>50</sup> Ses immenses bâtiments sont devenus aujourd'hui l'École nationale supérieure des Beaux-Arts.

<sup>51</sup> Vitet, 1847. On écrivait *monumens* avant la réforme de l'orthographe (1835) et la 6<sup>e</sup> édition du [Dictionnaire de l'Académie française](#).

## Deux cris d'alarme de Montalembert : une porcherie, un marché couvert...

Charles-Forbes de Montalembert n'a que 23 ans<sup>52</sup> (fig. 1). Marquis et comte, pair de France depuis un an, écrivain, futur académicien français, c'est un homme politique partisan de la monarchie constitutionnelle et théoricien du catholicisme libéral, opposé à l'absolutisme pontifical. C'est à lui que revient le mérite d'avoir « découvert » Cadouin, lors d'une visite familiale au château de la Bourlie (à Urval, à deux lieues de Cadouin)<sup>53</sup>. Mais dans quel état est le pauvre cloître !

Le 15 mars 1833, il écrit une lettre véhémement à Victor Hugo (fig. 2), qui vient de publier *Notre-Dame de Paris* (1831) et qui lui a fait découvrir l'architecture religieuse du Moyen Âge<sup>54</sup>. La missive paraît dans la célèbre *Revue des Deux Mondes*, sous le titre de *Du vandalisme en France*. Elle est peu connue<sup>55</sup>. La voici :

*« Ce qui dépasse tout ce que j'ai vu de barbarie en ce genre, c'est le spectacle dont j'ai été témoin à Cadouin [sic], en Périgord, lieu où se trouvent enfouis dans un désert des chefs-d'œuvre de peinture, de sculpture et d'architecture.*

*« À la voûte de ce chœur se trouve la peinture la plus remarquable du Moyen âge que j'aie rencontrée en France : c'est une fresque qui représente la résurrection de Notre-Seigneur. Au premier regard que je jetai sur cette voûte, mes yeux, déshabitués depuis longtemps de jouissances pareilles, crurent retrouver leurs anciennes amours des écoles toscane et ombrienne, antérieures à Raphaël... Rien ne saurait surpasser la majestueuse placidité du Christ, le naturel de la pose des soldats endormis, le tendre respect, l'amoureuse adoration des deux anges<sup>56</sup>.*

*« Quant au cloître intérieur, destiné spécialement aux récréations des religieux après les offices du chœur, comme il n'avait de communication qu'avec l'église et les cellules, et non pas avec les cours extérieures, les acquéreurs ont jugé à propos de réclamer un droit de passage à travers l'église. Déboutés de leur prétention par les tribunaux, ils s'en sont dédommagés ainsi qu'il suit : ils ont rempli la moitié de leur cloître de bûches, de fagots et de poutres, qu'ils ont entassés le plus haut possible contre ces délicieuses sculptures ; et chaque jour en les déplaçant, on abat quelque tête, quelque figurine, on enlève quelque pendentif, on défonce quelque colonnette des croisées.*

*« Dans l'autre moitié, ils ont parqué des pourceaux ; oui, des pourceaux. C'est la litière d'une truie qui occupe la place du trône de l'abbé, au-dessous du bas-relief de Jésus portant sa croix ; ces représentants des propriétaires broutent le jour dans l'enceinte intérieure que bordent les arceaux du cloître, et la nuit ils se vautrent sous les trésors de beauté dont je viens de vous parler<sup>57</sup>. Et encore songez que Cadouin est dans un pays reculé, très catholique, au milieu des landes et des bois, loin de toute ville et de toute route, et qu'on ne peut y arriver qu'à cheval. Ah ! S'il y avait eu dans*

---

<sup>52</sup> Né le 15 avril 1810 à Londres, il est pair de France depuis la mort de son père en 1831.

<sup>53</sup> Marie-Suzanne de Montalembert (Urval, 1787-Urval, 1861) avait épousé le 6 janvier 1806, à Urval, Raymond Joseph, marquis de Commarque. Ils auront six enfants.

<sup>54</sup> Le titre complet de l'ouvrage est *Notre-Dame de Paris*. 1482.

<sup>55</sup> *Le Vandalisme en France, lettre à M. Victor Hugo* est accessible sur la toile (FB éditions et format Kindle, 52 p.). Voir aussi : *Du vandalisme et du Catholicisme dans l'art*, Debécourt, 1839.

<sup>56</sup> Cette peinture, à vrai dire assez mal conservée, sera détruite quelques décennies plus tard et remplacée par ce que nous voyons aujourd'hui. Heureusement les dessins de Léo Drouyn ont été conservés et publiés (Delluc, 2005).

<sup>57</sup> Les travaux récents ont mis en évidence les sels minéraux liés à ce séjour animal (chlorures, nitrates, sulfates).

*le voisinage quelque grande route, quelque usine à fonder, le tout y aurait déjà passé... »<sup>58</sup>*

Ce texte de Montalembert sera repris, à quelques mots près, par le RP Lecanuet dans sa *Vie de Montalembert* en 1900. Ce prêtre de l'Oratoire ajoute une phrase : « Au moment où je m'y suis trouvé, une tour hexagone, très ornée, était sous le marteau. La pioche de l'ouvrier a atteint sous mes yeux une charmante sculpture qui formait, à ce que je pense, le chapiteau de la retombée d'une voûte ».

De surcroît, le comte écrit aussi, entre 1834 et 1836, à Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments historiques<sup>59</sup> (**fig. 3a et 3b**). Il appelle ce fonctionnaire à l'aide. Suite à la lettre précédente, le péril est encore plus menaçant. On veut transformer ce cloître, étable à pourceaux et débarras, en un marché couvert vendu par parcelles :

*« [Ce cloître de la fin du] XV<sup>e</sup> siècle, a été, je vous crois, indiqué d'abord pour moi à l'attention publique dans un article que j'ai publié dans La Revue des deux mondes<sup>60</sup> du 15 mars 1833.*

*« Beaucoup d'artistes et de voyageurs l'ont visité depuis, mais sa destination déplorable n'a pas changé. C'est encore une étable à pourceaux<sup>61</sup>. En ce moment, les propriétaires ont l'intention de le vendre par parcelles. On pense à y établir un entrepôt de [illisible] et à y installer le marché pendant les jours de foires.*

*« J'arrive à croire qu'il me suffira d'appeler l'attention d'un fonctionnaire aussi éclairé que vous, Monsieur, sur un vandalisme semblable pour qu'il y soit porté remède.*

*« Je puis affirmer que dans le cours de mes nombreux voyages dans tous les pays de l'Europe, je n'ai jamais rencontré de monumens plus dignes de la protection d'un gouvernement [...] que le cloître de Cadouin.*

*« L'église, voisine du cloître, est encore en bon état. La liquidation de l'ancienne abbaye date seulement de [1790].*

*Agrérez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma très haute considération*

*Le Comte de Montalembert, Pair de France*

À titre anecdotique, le 20 septembre 1831, le comte vient d'être traduit devant la cour des pairs et condamné par elle à cent francs d'amende : il avait ouvert une école libre et gratuite, dans le but de détruire le monopole de l'université.

### **Le mystérieux A.K. précède l'intervention du préfet Romieu**

En 1836, intervient un mystérieux A.K. Il signe un article véhément intitulé « Le cloître de Cadouin » dans le premier numéro de la revue *Le Montaigne* (**fig. 4**). Il fait un tableau sinistre du malheureux cloître, dit sa surprise que le département et l'État ne puisse « avoir et garder ces choses » et conclut « qu'il faut aux monumens, pour parler à l'âme,

---

<sup>58</sup> L'inventaire de certaines sculptures, prélevées ou dérobées au cours du XX<sup>e</sup> siècle, a été publié (Delluc, 2008).

<sup>59</sup> Nous devons à l'amitié de Thierry Bariteau, ingénieur du Patrimoine (Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Dordogne) la photocopie de cette lettre de Montalembert. En 1860, le comte mettra en œuvre *Les Moines d'Occident, depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard*, d'abord attiré par le personnage de Bernard de Clairvaux. Puis il abandonna. Ce travail sera publié *post mortem* à l'aide de ses écrits (7 volumes).

<sup>60</sup> Souligné par le scripteur.

<sup>61</sup> Souligné par le scripteur.

d'être devenus des *ruines*, et que le cloître de Cadouin, qui en est malheureusement là, mérite une course de tous les curieux du Périgord ». Voici ce texte dans intégralité et l'on découvrira plus loin qui était ce ou cette énigmatique A.K. :

« Le cloître de Cadouin

« On va chercher bien loin des monuments du moyen âge : c'est à l'Italie, c'est à la Flandre, c'est aux vieilles cathédrales d'Angleterre que nos *touristes* demandent, à grand frais, les jouissances de l'art. Pour vous, Périgourdins, dont les impôts sont lourds, dont la fortune est mince, pour vous, quoique votre département occupe le second rang en étendue (Dieu veuille que ce soit bientôt en richesse : nous ne sommes pas ambitieux !), un beau voyage est à faire sans sortir de vos limites.

Il y a, au sud de la Dordogne, un vieux bourg, que les prétentieux du pays appellent une ville, et dont les plus sûrs chevaux redoutent l'abord, malgré les rampes ménagées du moins raide chemin vicinal qu'il ait été possible de tracer pour y descendre : c'est Cadouin. Vous le reconnaîtrez au noir aspect de ses maisons ; et dans la plus noire, la plus humide, la plus funèbre, qui est l'auberge, vous demanderez les curiosités du lieu. Il n'y en qu'une, mais elle en vaut cent : allez au cloître.

« À qui est cela ? - À M. *Tel*<sup>62</sup>. – Quoi ! Dites-vous, c'est à quelqu'un ! Quelqu'un a le droit de briser, de mutiler, de vendre toutes ces richesses ! Quoi ? Des sculptures qu'envierait le musée des Petits-Augustins sont, à la discrétion de quelqu'un, qui pourrait être un rustre, un vandale, un homme sans orthographe !... Vous serez surpris que le département, que l'État, n'aient pas le droit exclusif d'avoir et de garder les choses, quand elles ne sont ni du blé, ni du foin, ni rien de ce qui se consomme avec plus ou moins de profit pour le propriétaire.

Ce sera pour vous un étrange spectacle que cette longue file de bas-reliefs, dans le style le plus naïfs de la Renaissance<sup>63</sup>, rangés sur un vaste parallélogramme, où se promènent des poulets, et pis encore ; que ces luxueux pendentifs aux mille ciselures, que ces grêles colonnettes qui ont voulu rester blanches, quoi que l'on fît. Vous regarderez le *mauvais riche*, délicieux groupe que lord Elgin eût arraché aux murs d'Athènes, s'il y avait eu quelque chose de cette forme sous les voûtes visitées par cet antiquaire cruel.

On vous dira que cela est l'ouvrage des moines, et il vous faudra croire alors que les grands artistes du seizième siècle se sont tous donné rendez-vous à Cadouin pour s'y revêtir du foc. Croyez plutôt que les solitaires de ce lieu n'ont jamais connu le prix de cette œuvre, et que leurs méditations, leurs soupirs, leurs prières, sont le seul ornement qu'ils aient légué, dans ce cloître, à la pensée du visiteur. Et ce n'est pas le moindre : à côté de tant de merveilles, plus surprenantes en raison de la contrée où elles éclatent comme une surprise, il y a ce souvenir de la vie monastique, habituelle autrefois, romanesque aujourd'hui, et dont l'imagination se repait comme d'un drame, folle qu'elle est, courant après le passé pour se consoler du présent.

Vous voudriez, sous les arceaux de Cadouin, être un moment couvert de l'habit religieux, et vous oubliez que l'usage tue l'admiration. Ainsi du paysan des Alpes, qui nous tient pour des fous lorsque, haletant et en sueurs, nous gravissons ses glaciers dont il a l'ennui quotidien, et qui ne voit dans notre enthousiasme qu'une matière à fluxions de poitrine. S'il y avait encore des cénobites à Cadouin, ils n'auraient pas

---

<sup>62</sup> On verra plus loin que ce Monsieur *Tel* est M. Soulié.

<sup>63</sup> Disons plutôt, pour trois des galeries, de style gothique flamboyant, de la dernière décennie du XV<sup>e</sup> siècle, œuvre de l'atelier briviste itinérant de « Maître Domenge, noble, et Anthoine Constant, son gendre », tout comme les cloîtres de Cahors et de Carennac ( Bohl, 2013).

compris votre long séjour dans le cloître, quand le réfectoire était bien chauffé. D'où je conclus qu'il faut aux monumens, pour parler à l'âme, d'être devenus des *ruines*, et que le cloître de Cadouin, qui en est malheureusement là, mérite une course de tous les curieux du Périgord.

A.K.

### **Le préfet veut faire acheter le cloître par son département**

C'est peu de temps après, le 23 août 1838, que le jeune préfet de la Dordogne, Auguste Romieu (**fig. 5**), écrit au desservant de Cadouin. Il veut que son département achète le cloître abbatial :

*« Monsieur le curé,*

*« Je suis heureux de vous annoncer que le Conseil Général vient de m'accorder les 4 000 fr. que je lui demandais pour le rachat du cloître de Cadouin. M. de Régagnac se joint à moi pour vous féliciter de ce succès.*

*« L'espoir que vous donne M. de Montalembert sur une seconde allocation du gouvernement nous permet de regarder comme accomplie une opération à laquelle nous attachions un si vif intérêt.*

*« Recevez, Monsieur le curé, l'assurance de mes sentiments très distingués*

*Le Préfet de la Dordogne, A. Romieu »*

Ainsi donc, il a déjà obtenu une aide de 4 000 F du Conseil général<sup>64</sup>, grâce à M. Vaquier de Régagnac (conseiller général et maire de Montferrand-du-Périgord), et il attend une allocation du gouvernement, grâce à M. de Montalembert.

Il va réussir enfin à faire acquérir le cloître de Cadouin par le département. Nous sommes en 1839 et cette date marque le début de la renaissance de Cadouin. La publication de deux articles descriptifs suit immédiatement cette acquisition : l'un de maître A-C Charrière<sup>65</sup>, l'autre, surtout, du très connu abbé François Georges Audierne, inspecteur des Monuments historiques pour la Dordogne et « membre de plusieurs sociétés savantes »<sup>66</sup> (**fig.6**).

Mais, bientôt, dans ces galeries ouvertes à tous apparaissent des graffitis, du grattage des pierres, des mutilations des sculptures. La galerie ouest, Renaissance, encore en bon état lors du rachat, se lézarde et ses voûtes menacent de s'effondrer au point que l'on est obligé de les soutenir par des piliers. Les fonds manquent...

Le classement du cloître date de 1840 ; celui de l'église de 1898. Les bâtiments conventuels ne seront classés qu'en 1976<sup>67</sup>.

### **Un cloître en ruines : témoignage graphique de Léo Drouyn**

---

<sup>64</sup> Soit environ 40 000 euros. L'équivalence en euros est difficile à préciser. Cette année-là, le kilogramme de bœuf se vend environ 1 F sur les marchés de la région parisienne et aujourd'hui 10 à 20 fois plus. Le lingot d'un kilogramme vaut alors 3.000 francs. Il vaut aujourd'hui 35 000 euros.

<sup>65</sup> Charrière, 1839.

<sup>66</sup> Audierne, 1840. L'abbé tenait Romieu pour « un administrateur habile, spirituel et bienveillant » (Galinat, 1980).

<sup>67</sup> Base Mérimée.

C'est entre l'achat du cloître et le début de toute restauration que l'archéologue dessinateur bordelais Léo Drouyn (**fig. 7**), ami du vicomte de Gourgues, vient dessiner ces monuments et leurs détails, « dans leur jus », au cours de trois campagnes (1845, 1846 et 1847)<sup>68</sup>.

L'église abbatiale, devenue paroissiale et communale (à la place de la vieille église de La Salvetat, aujourd'hui en ruines), a pu être sauvée des démolisseurs. Le cloître est encore une étable à pourceaux et un débarras servant de bûcher. Les bâtiments conventuels, privatisés depuis la vente des biens religieux<sup>69</sup>, sont en bien mauvais état.

Le maire Bureau a acheté l'abbaye en 1790, mais, au rétablissement du culte, en 1797, il a cédé l'abbatiale à la commune : elle est devenue église paroissiale, ce qui l'a sauvée des démolisseurs. À sa mort, le cloître passe en héritage à sa fille qui a épousé M. Soulié. La fille de ce dernier, devenue Mme Bonnet-Duverdier consentira à le céder au département le 18 avril 1839. Les autres bâtiments abbatiaux demeureront privés jusqu'à la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle.

L'archéologue Léo Drouyn travaille à la chambre claire, c'est dire que ses dessins bénéficient d'une précision quasi photographique (**fig. 8, 9 et 10**). Parmi le demi-millier de dessins que cet expert consacre à la Dordogne, c'est Cadouin qui est le plus représenté. Chaque été, le dessinateur réside non loin, au château de Lanquais, chez son ami le vicomte Alexis de Gourgues.

### Un siècle de travaux...

En 1892, puis en 1894, l'intervention du Dr Adrien Gouyou-Beauchamps, conseiller général du canton de Cadouin, puis député, et de Ferdinand de la Borie, vicomte de la Batut, député (Union des Gauches) puis sénateur, maire de Monbazillac et conseiller général d'Issigeac<sup>70</sup>, va permettre d'obtenir deux crédits de 12 000 et de 8 000 francs, alloués par le département et les Beaux-Arts. Des travaux de protection sont conduits par M. Rapine, architecte divisionnaire, MM Blanc, entrepreneur, et Eyzat, conducteur. La toiture, en si mauvais état, est restaurée et les contreforts consolidés.

Mais les crédits s'épuisent vite et il faut attendre 1906 pour que des travaux puissent reprendre. Sur l'initiative de M. Magne, inspecteur des Monuments historiques et sur les instances de M. Rapine, architecte, un nouveau crédit de 23 144 francs est alloué. Il permet de reconstruire la galerie Ouest et de reconstituer les fragiles remplages flamboyants des arcades<sup>71</sup> (**fig. 11 a et b**).

C'est au cours des travaux, lors de la remise en ordre des galeries, que sera redécouvert le gisant de la pierre tombale de Gontaut-Badefol (**fig. 12**). Elle sera transportée, après la Seconde guerre mondiale au château de Biron, par suite d'une confusion de nom : le défunt ayant été pris pour un Gontaut-Biron. Une tentative de récupération sera tentée par Jean Beauchamps, architecte des Bâtiments de France<sup>72</sup> : son retour à Cadouin sera obtenu du Conseil général mais ne se matérialisera pas. Seule, sa sépulture demeure dans le cœur de l'abbatiale de Cadouin. Ce gisant s'ajoute à la liste trop longue des statues enlevées à l'abbaye

---

<sup>68</sup> Delluc, 2001.

<sup>69</sup> Ces biens sont devenus biens nationaux sur proposition de l'évêque Talleyrand-Périgord pour rembourser les dettes de l'État (2 novembre 1789)

<sup>70</sup> Les vitraux de l'église d'Issigeac, offerts par lui, raconte la légende du Saint Suaire de Cadouin.

<sup>71</sup> Babut, 1908. L'auteur signale que *l'Annonciation* peinte sur mur Nord du cloître a été découverte en 1877, sous l'enduit de chaux. Il tient cette information du curé Maurice Boucher, « homme aimable et prévenant, à la gracieuseté duquel il doit une partie des renseignements qui ont permis de mener à bien son étude ».

<sup>72</sup> Delluc, 2008.

de Cadouin : Vierge de Cadouin (heureusement revenue, restaurée, en 1891), tête romane, petite ronde-bosse de la Vierge et, tout récemment, ange n°51..., sans compter les statues et clefs de voûte disparues au cours des temps et dont on ne voit plus que l'emplacement.<sup>73</sup>

Le chantier reprend en décembre 1907, sous la direction de l'architecte divisionnaire, de M. Dennery, architecte adjoint, et du conducteur Eyzat. C'est sans doute à cette époque qu'a été pris le précieux cliché représentant les tailleurs de pierre au travail (**fig. 13**).

En définitive, commencés il y a plus d'un siècle, les importants travaux de restauration de Cadouin se dérouleront par à-coups, essentiellement entre 1892 et 1962, y compris pendant la dernière guerre. La galerie Ouest et les sculptures des deux portes Renaissance sont récentes (milieu du XX<sup>e</sup> siècle), comme en témoignent les photographies de la première partie du XX<sup>e</sup> siècle.

Dès 1970, Cadouin est devenu un phare pour le département de la Dordogne.

Des travaux d'aménagement continueront ensuite, après l'achat des bâtiments conventuels par le Département<sup>74</sup>, pour accueillir une auberge de la Jeunesse, pour refaire le parvis et nettoyer les sculptures du cloître. Ils continueront, sans doute bientôt, pour remettre en état l'aile des moines où se situent notamment la chapelle haute avec sa peinture murale romane et la chambre du prieur avec ses tapisseries d'Aubusson.

### **Auguste Romieu, un préfet vraiment pas comme les autres**

Pas comme les autres ? Oui, ce digne haut fonctionnaire, qui intervient à Cadouin, est aussi un homme de lettres et un redoutable plaisantin... Contrairement à la coutume, il ne fait pas que passer : il demeure en poste en Dordogne de 1833 à 1843. Mais qui est-il ?<sup>75</sup>

François Auguste Romieu (Paris, 1800-Nyons, 1855) est né à Paris d'Alexandre, adjudant général des armées, et d'Henriette Augustine Moule de la Rairie. Élève au lycée Henri IV, il est reçu à l'École polytechnique (43<sup>e</sup> sur 82). Mais il démissionne.

Le voici journaliste (*le Messager*) et auteur d'ouvrages les plus divers, de manuels de savoir-vivre et bien vivre et de pièces de théâtre parodiques ou vaudevillesques (**fig. 14**). Et aussi, sous un nom d'emprunt<sup>76</sup> d'un roman breton de 300 pages, *Le Mousse (de Concarneau)* en 1833<sup>77</sup> : le mousse d'un bateau corsaire aime une jeune indienne. Cet ouvrage, racontant la marine et la Bretagne au temps de Surcouf, est signé par une certaine « Augusta Kernoc »<sup>78</sup>.

Tiens ! Cet écrivain au breton patronyme, était aussi l'auteur ou plutôt l'auteure d'un article sur le cloître de Cadouin, en 1836, sous ses mystérieuses initiales A.K.<sup>79</sup> La plainte

---

<sup>73</sup> L'exubérance des sculptures du cloître (fin du XV<sup>e</sup> siècle) avec le décor sculpté roman de l'abbatiale (sculptures du chevet et austérité de la nef). On se souvient que Bernard de Clairvaux, suivi par les prescriptions de plusieurs chapitres généraux de Cîteaux, avait prononcé l'interdiction des décors sculptés ou peints : « Quand on le regarde, on néglige souvent l'utilité d'une bonne méditation et la discipline de la gravité religieuse » (Duby, 1979, p. 139).

<sup>74</sup> Notamment avec des crédits obtenus grâce au dossier préparé, à l'initiative des Amis de Cadouin, par Pierre Chaussade, ancien secrétaire général du gouvernement de l'Algérie, ancien préfet et conseiller général. C'est à lui que l'on doit le classement de Cadouin sur la liste de l'Unesco au titre des chemins de Compostelle.

<sup>75</sup> Romieu a fait l'objet d'une biographie par A. Marquiset en 1913, éditée par Émile-Paul Frères, Paris, aujourd'hui rare. Nous lui ferons de fréquents emprunts. Le CDDP et le Service éducatif des AD, Dordogne, a réuni 144 feuillets mobiles (texte, documents photocopiés des ADD, 20 diapos) sous le titre de *Auguste Romieu, préfet de la Dordogne : 1833-1843*.

<sup>76</sup> Quelques années auparavant Prosper Mérimée ne signait-il pas ses pièces de théâtre du nom féminin de Clara Gazul ? Cette prétendue comédienne espagnole était, prétendait-il, « de sang mauresque et arrière-petite-fille du tendre Maure Gazul, si fameux dans les vieilles romances espagnoles »

<sup>77</sup> Ré-édition en 1995 pour le Salon du livre maritime.

<sup>78</sup> *In fine*, ce livre annonce un prochain roman du même auteur, *le Manoir breton* : il ne paraîtra jamais.

<sup>79</sup> Pourquoi Kernoc ? *Kernoc le pirate* est un court roman maritime de son ami Eugène Sue (1830).

de Romieu (*le Charivari*, 14 juillet 1833) le confirme : « *Entre pouce et l'index / Romieu tenait à l'écart / Une plume de canard / Dont il en peignait son Mousse...* » Son nouveau livre est admiré car « il rapporte les mœurs si originales, si bizarres et si peu connues de la Basse-Bretagne »<sup>80</sup>.

On peut extraire de ce roman finistérien quelques citations inattendues : « La Basse-Bretagne, je ne cesserai de le dire, est une contrée à part, qui n'est plus la France. Exceptez-en les villes, le reste devrait être soumis à une sorte de régime colonial. Je n'avance rien d'exagéré. » Ou encore : « Créons, pour l'amélioration de la race bretonne, quelques-unes de ces primes que nous réservons aux chevaux ; faisons que le clergé nous seconde en n'accordant la première communion qu'aux seuls enfants qui parleront français. » Et enfin : « Ce sont des Bas-Bretons ; qu'on en fasse des Français avant d'exiger d'eux les devoirs communs qu'ils ne sauraient comprendre. »

Eh oui ! M. le préfet est aussi l'auteur farfelu d'innombrables facéties et mystifications dans le gai Paris de l'époque. La « bande à Romieu » est bien décrite dans les *Mémoires* d'Alexandre Dumas<sup>81</sup>. En témoigneront aussi ces vers nostalgiques que le joyeux chansonnier et fécond écrivain Agénor Altaroche enverra un peu plus tard à Romieu préfet :

« *Te souviens-tu de ces temps de folie / Où, gai viveur la nuit comme le jour, / Tu cultivais dans une longue orgie / Et le champagne et la truffe et l'amour./ [...] Quand ta moustache innocemment frisée / Sur ta cuiller prélevait son butin, / On vit souvent ta poitrine arrosée / Des vin mousseux et des jus de festins./ Mais aujourd'hui que tu vis sans moustache / Sur ton habit plus fraîchement battu, / La croix d'honneur couvre les autres taches...* »

Altaroche évoquait même des détails moins convenables de sa vie parisienne : « *Te souviens-tu des repas délectables / Que tu faisais au Café Périgord ? / Lorsque le soir tu roulais sous la table, / On t'emportait le matin ivre-mort. / Convive alors des meilleures cuisines / De tout bon mets tu savais la vertu [...]. Te souviens-tu des danses égrillardes / Des bals masqués où tu nous enseignais / L'art d'accoster bergères et poissardes, / Joyeux pierrot ou jocrisse niais ? / Mais aujourd'hui, d'un habit de parade, / Triste préfet te voilà revêtu. / C'est seulement changer de mascarade... / Dis-moi Romieu dis-moi, t'en souviens-tu ? »<sup>82</sup>*

### **Auguste Romieu, homme de lettres fécond et original**

Au risque de lasser le lecteur, voici une liste des publications et pièces de théâtre de Romieu. On notera leur diversité (proverbes, codes de savoir-vivre, opéra bouffe, vaudeville, roman, parodie en vers, drame...) et leur date : elles se situent avant la nomination à la Préfectorale de leur auteur. Faisons vite.

Ouvrages divers : *Proverbes romantiques* (1827) ; *Scènes contemporaines laissées par « feu Mme la Vicomtesse de Chamilly »*<sup>83</sup> (1828) par F.A. Loeve-Veimars, A. Romieu et L.E. Vanderburch ; *Code des gens honnêtes (ou l'art de ne pas être dupe des fripons)* (avec H.-N. Raison, écrivain, journaliste, éditeur et historien, 1825) ; *Code civil (Manuel complet de la Politesse du Ton, des Manières de la bonne compagnie, contenant les lois, règles, applications et exemples de l'art de se présenter et de se conduire dans le monde)* (1828, avec H.-N. Raison) ; *Code de la conversation (Manuel complet du langage élégant et poli)* (1829,

---

<sup>80</sup> Cité dans *La France littéraire*, volume 5, p. 383, note 1, 1833 (disponible sur Gallica.BNF).

<sup>81</sup> Le lecteur trouvera, résumées ici, des notes et notules publiées dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* entre 2003 et 2012, ainsi qu'un très intéressant chapitre des *Cent portraits périgourdins* (SHAP, 1980, Périgueux) sous la plume de B. Galinat.

<sup>82</sup> Altaroche, 1838. Altaroche sera commissaire puis député du Puy-de-Dôme et ensuite directeur de théâtres.

<sup>83</sup> Sous la signature de cette vénérable vicomtesse se cachait en fait le trio formé par le baron François-Adolphe Loève-Veimars (écrivain, historien et diplomate), Louis-Émile Vanderburch (écrivain, historien et dramaturge) et Auguste Romieu lui-même.

avec H.-N. Raison) ; *Code gourmand. (Manuel complet de gastronomie (comprenant les lois, règles, applications et exemples de l'art de bien vivre)* (1829, avec H.-N. Raison) ;

Pièces de théâtre : *Le neveu de Monseigneur*, opéra bouffon de Romieu *et al.* (1824), musique d'après Rossini ; *Apollon II ou les Muses à Paris*, vaudeville épisodique (à l'Odéon, 1<sup>er</sup> janvier 1825) ; *Mérimos Béliéro ou l'Autre école des vieillards*, parodie en 5 actes et en vers (théâtre des Variétés, 20 juin 1829). *Henry V et ses compagnons*, drame en 3 actes, avec M.-N. Balisson, baron de Rougemont (théâtre des Nouveautés, 27 février 1830) ; *Recueil de 7 pièces de théâtre* (1823-1830) d'A. Romieu, avec Alphonse Royer (librettiste, littérateur et futur directeur de l'Odéon et de l'Opéra). Musique de Meyerbeer. Le roman *Le Mousse* clôture la liste en 1833.

### Auguste Romieu, un très actif préfet

Il a commencé sa carrière comme conservateur des Antiquités du Morbihan (et surnommé alors *Caius Tumulus*), nommé à ce poste à la demande de sa mère, inquiète de sa vie agitée<sup>84</sup>. Après avoir employé son esprit railleur à bombarder les Bourbons, le voici récompensé après les Trois Glorieuses : il est nommé dans le Finistère, sous-préfet de Quimperlé (1830)<sup>85</sup> puis, en Saône-et-Loire, à Louhans (1832).

C'est à Louhans que se placerait sa lutte contre les hannetons, pour cause d'abondance néfaste, avec un arrêté prescrivant leur mise à prix dans ce département. Les journalistes du *Charivari*<sup>86</sup> se gausseront jusqu'à sa mort de cette campagne insecticide. Les caricaturistes et même les poètes célèbreront « saint Romieu, mort en état de grâce et de sous-préfecture, ressuscité préfet le troisième jour. »

Enfin le voici, sous la Monarchie de Juillet, promu préfet de la Dordogne le 14 juillet 1833, à 33 ans. Il est installé le 6 août à Périgueux dans la vieille préfecture de la place Hoche<sup>87</sup>.

Sa venue a été bien préparée. Altaroche rapporte, le même 14 juillet, sur l'air de l'Affaire Fualdès<sup>88</sup>, « *La fin lamentable et prématurée* » du sous-préfet de Louhans », rongé cruellement dévoré par les hannetons : « *L'insecte comme une teigne / Rongea tout le sous-préfet / commençant par le plumet / et finissant par l'empeigne. / A l'instant il dévora / Yeux, pieds, mains et cætera...* »

À Périgueux, d'après le même mordant journal des 20 et 21 juillet, une parodie de *La Parisienne* et de la complainte de Fualdès le présente ainsi aux Pétrécotes, qui « ne voulait pas des restes des hannetons » : « *L'hanneton en vain le dévore : Romieu plus gai renâit, / Sous l'hanneton voyez éclore / L'habit argenté du préfet. / C'est l'homme le plus gai de France / Qui dans notre cité s'avance / Par nos Dzingg ! Dzingg ! Dzingg ! Baound ! / Par nos Dzingg ! Dzingg ! Dzingg ! Baound ! Saluons sa présence.* ». Et un beau portrait « hannetonné » paraîtra dans le *Charivari* du 25 août (fig. 15).

Bref, il sera conclu le 31 juillet que « les habitants de la Dordogne ne peuvent pas dire que leur nouveau préfet n'est pas piqué des hannetons ».<sup>89</sup>

---

<sup>84</sup> Aubert *et al.*, 1978.

<sup>85</sup> Quimperlé n'a plus rang de sous-préfecture depuis le décret-loi du 10 septembre 1926, dit Poincaré-Sarraut, qui en supprima une centaine, dont Ribérac (Dordogne).

<sup>86</sup> Ce fut le premier quotidien satirique illustré au monde (1832-1937).

<sup>87</sup> *Écho de Vésone* des 7 et 10 août 1833. Villepelet, 1929 : biographie de A. Romieu d'après (Arch. nat., F<sup>1B</sup> I 172<sup>16</sup>). Sa préfecture, place Hoche, est l'ancien collège des jésuites, devenu successivement École centrale, préfecture sous l'Empire, puis Archives départementales et enfin Centre culturel François Mitterrand.

<sup>88</sup> Le malheureux procureur impérial assassiné à Rodez en 1817.

<sup>89</sup> Dans le parler courant, au XVII<sup>e</sup> siècle, on disait déjà « ne pas être piqué des vers » pour le bois. Les hannetons prennent le relais après 1850. Merci Romieu ! Voici 2 exemples : « J'en ai assez trimballé depuis

En réponse, il proclame le 7 août : « J'arrive au milieu de vous jeune et presque inconnu<sup>90</sup>, j'ai besoin de votre confiance et mon activité le méritera. » C'est vrai... Changement à vue : tout en effectuant d'innombrables tournées (avec les conseils de révision), il va alors donner toute sa mesure, soutenu par les députés de son camp gouvernemental (de Marcillac, Magne, Bugeaud, de Saint-Aulaire, Mérilhou...) et même par Mgr de Lostanges, évêque de Périgueux et Sarlat de 1821 à 1835. Il est gai, aimable, efficace et sait se faire aimer. Seul ombre au tableau, c'est un mauvais chasseur, mais il parvient tout de même à abattre une grive sur le dolmen de Brouchaud.

### Grâce à Romieu, la Dordogne se modernise

Résumons. Outre l'achat du cloître de Cadouin, la Dordogne lui doit, entre autres innovations, le Musée départemental d'archéologie<sup>91</sup> et le Palais de justice de Périgueux, la minutieuse enquête de Cyprien Brard<sup>92</sup>, une trentaine de comices pour moderniser l'agriculture notamment par la culture du mûrier et l'élevage des vers à soie (il est l'ami et le correspondant de Bugeaud : plus de cent lettres échangées y compris sur l'Algérie)<sup>93</sup>, des routes et une carte du département, des liaisons par malle-poste et bateau, un laboratoire pour l'essai des minerais, le port, les fontaines et les réverbères de Périgueux, le canal de Lalinde, les caisses d'épargne de Périgueux et de Bergerac, la Traverse de Sarlat, le pont Romieu d'Antonne<sup>94</sup>, des écoles primaires dans chaque commune et primaires supérieures dans les villes, des collèges, l'École normale d'instituteurs et la ferme-école de Saltgourde, le victorieux épisode de la « guerre des bancs » (réprimé avec trois compagnies du 9<sup>e</sup> régiment de ligne à Dussac et Hautefort), un précieux registre des événements survenus dans le département<sup>95</sup>. Romieu soutient l'architecte Catoire en vue des premiers travaux de restauration de Saint-Front<sup>96</sup>. Il est membre de la Loge maçonnique « Les Amis Persévérants de Périgueux » (initié le 18 août 1842, puis compagnon et maître peu de jours plus tard). Veuf en 1836 et père d'un garçon, il se remarie en 1838 avec Marie Dubreuil de Saint-Germain<sup>97</sup>, une jeune fille, et le couple a une fille à Périgueux en 1840.

Pour Cadouin, au XIX<sup>e</sup> siècle, on peut résumer ainsi les grandes dates de la restauration de l'abbaye et du cloître (passé grâce à Romieu dans le domaine public) : 1 -

---

vingt ans, dans Paris, des donzelles qui n'étaient pas piquées des hannetons ! » (X. de Montépin, *Le Fiacre n° 13*, F. Roy, 1884, p. 319) ou encore : « Il fait à Aix, l'hiver, un petit froid qui n'est pas piqué des hannetons. Ça cingle, le vent. » (L. Aragon, *Les Beaux quartiers*, 1936, p. 237). Notons toutefois un détail : ce coléoptère phytophage, équipé de mandibules, ne pique pas. Il mord...

<sup>90</sup> Du moins en Dordogne, pas à Paris, notamment au café Gobillard, place de la Bourse, fréquenté par les politiques et les écrivains, tel Alexandre Dumas... Son tenancier a inspiré, pour sa personnalité, *l'illustre Gaudissart* de Balzac.

<sup>91</sup> Avec les collections (archéologie, minéralogie...) installées par de Mourcin et Taillefer dans l'ancienne église des Pénitents blancs (Galinat, 1980).

<sup>92</sup> **Combet et Moretti**, 1995. En 1836, Cadouin compte 742 habitants, mais ne répond pas aux 3 questionnaires de cette enquête (plus de 100 questions).

<sup>93</sup> Lacombe et Royère, 2008. En 1834, Bugeaud lui fera obtenir la Légion d'honneur grâce à Thiers, alors ministre de l'Intérieur (Marquiset, 1913, p. 50).

<sup>94</sup> Depuis le 21 mars 1838, avec l'accord du ministre de l'Intérieur. Mais pas celui de Vergt ni celui de Saint-Germain-et-Mons, connus depuis longtemps sous ce nom évoquant le passage des pèlerins (*BSHAP*, 1976, p. 119). La Traverse de Sarlat, créé sous Romieu, aurait pu porter le même nom, suivant la demande du maire le 17 août 1842.

<sup>95</sup> Par exemple, on vit à cette époque une très belle aurore boréale ainsi qu'un « météore igné » qui, après avoir survolé le département, s'en alla tomber Dieu sait où (*BSHAP*, 1903).

<sup>96</sup> *BSHAP*, 1989, p. 56 et 58.

<sup>97</sup> En 1854, à propos de l'organisation des pensionnats et de leur personnel, elle publiera, sous le pseudo de Marie Sincère, *Les Pensionnats de jeunes filles*, chez Garnier, Paris.

Acquisition d'une partie des bâtiments par la commune. 2 - Début des travaux (1838). 3 - Achat du cloître à la petite-fille du maire Bureau (Romieu, 1839). 4 - Premiers articles (Charrière et Audierne, 1839). 5 - Classement du cloître et de l'église (1840). 6 - Léo Drouyn (dessins en 1845, 1846 et 1847). 7 - Rapport de Cattoire puis d'Abadie (avril 1850). 8 - Remarque de Mérimée : « Je ne partage pas tout à fait l'admiration d'Abadie » (1850). 9 - Travaux (1892, 1893, 1905-1908 etc).

Il demeurait à Cadouin un souvenir matériel du préfet Romieu. Une plaque de marbre blanc commémorait cette acquisition du cloître de Cadouin : « *Ce cloître, vendu pendant la Révolution, a été racheté en MDCCCXXXIX par le département de la Dordogne, Auguste Romieu étant préfet* ». Malencontreusement placée dans le cloître au-dessus du siège du père abbé, elle a été déposée lors des travaux de nettoyage des sculptures du cloître peu après 2010 et attend un nouvel emplacement (**fig. 16**).

### **Le préfet de la Dordogne demeure un Parisien**

Dans son département reculé et arriéré, ce haut fonctionnaire n'oublie pas Paris, ses artistes, ses lettrés, ses financiers, mais pas sa gentry. Toutefois, il devient membre du Cercle d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux, le futur et si huppé Jockey-Club, fondé en 1834 et présidé par le prince de la Moskowa (le fils du maréchal Ney), mais sans savoir monter à cheval... Le facétieux « viveur », ex-pilier du café Gobineau, se montre désormais sérieux, spirituel et de bonne humeur.

Dans *Les Guêpes*, la revue satirique dont il est l'unique rédacteur, le journaliste Alphonse Karr résume l'emploi du temps de ce préfet isolé dans sa province :

*« Il a ordinairement le bonheur d'être retenu dans son département par les devoirs rigoureux de sa position pendant les beaux mois de l'été... Mais aussitôt que l'hiver descend des sommets glacés des montagnes, aussitôt que les premiers archers glapissent dans Paris, aussitôt que les concerts, les soirées et les bals s'organisent, il arrive, par une singulière coïncidence, que la présence du préfet devienne indispensable dans la capitale [...]. Mais quand l'hiver s'est écoulé dans cette vie de fatigue et d'abnégation, quand la poitrine sent le besoin d'air pur, le département de la Dordogne rappelle son cher administrateur. Le devoir le rappelle et il ne connaît que le devoir »<sup>98</sup>.*

Les journaux ne le lâchent pas notre Parisien émigré dans la lointaine Dordogne. Son auréole du « plus spirituel viveur de France » en fait une belle cible. C'est un très « bon client » et ils citent malicieusement « Victor Hugo, prince d'Hernani, Bugeaud, duc de la Tafna, prince de Transnonain et Romieu, comte de Champagne ». Ils affirment que notre préfet aurait exterminé, en 1836 (donc en Dordogne), 7 millions de hannetons... À la même époque, on chuchote qu'il aspire à la Préfecture de Police et, avec un sourire, qu'au lieu de régner sur la Dordogne, on aurait dû lui faire administrer le *Bas-Var*... Il est aimé et estimé de tous et son honnêteté est reconnue. À un interlocuteur qui lui demandait : « La bouteille a donc toujours raison chez vous », il rétorqua : « La bouteille peut-être, mais le pot-de-vin jamais ».

Ce goût pour les boissons fortes s'accompagnait d'une irrésistible attirance pour les jolies femmes. Ainsi, à Périgueux, il avait remarqué une certaine Rose Chéri (*alias* Cizos, de son vrai nom d'origine pyrénéenne), jeune et jolie comédienne dans le rôle de Marie de *la*

---

<sup>98</sup> Alphonse Karr, *Les Guêpes*, février 1840 (repris par *le Charivari* du 15 novembre) et juin 1841. Romieu accusa le coup porté et répondit par une lettre spirituelle. Karr se tut désormais sur les frasques de Romieu. Il alla même jusqu'à louer son fameux arrêté sur les hannetons, « mesure sage dans l'intérêt de l'agriculture ».

*Grâce de Dieu*, mélodrame en 5 actes mêlés de chants d'Alphonse d'Ennery<sup>99</sup>. Notre préfet lui prodigua ainsi qu'à sa sœur Anna, moult compliments : c'était « une bonne paire de Cizos ». Il lui trouva un emploi à Paris, au théâtre du Gymnase.

Romieu fit de son mieux pour faire nommer évêque de Périgueux l'abbé sarladais François Georges Audierne, protégé de Mgr de Lostanges, archéologue et préhistorien alors réputé mais douteux sur le plan personnel<sup>100</sup>. Au point que, reçu par Louis-Philippe, le préfet se vit interrogé par le roi : « Croyez-vous toujours l'abbé Audierne digne de la mitre épiscopale ? ». Réponse de Romieu : « Toujours, Sire ! » Ce à quoi le roi des Français répondit : « Moi aussi. Malheureusement nous sommes les seuls qui pensions ainsi. » Audierne aurait été nommé en 1835, à la mort de Mgr de Lostanges, mais cette nomination n'eut pas de suite. Il demeura chanoine concordataire et se fixa à Paris en 1849.

### Quatre anecdotes périgordines

Son séjour dans l'administration de la Dordogne semble bien avoir assombri M. le Préfet. Naguère ami du canular, d'une existence libre et joyeuse, il avait quitté l'extraordinaire Paris de l'époque pour venir s'enfermer dans les froids et humides locaux de la préfecture de la place Hoche. Il s'y réfugia dans le travail. Alexandre Dumas, en 1852-1854 seulement, rapportera les aimables facéties de sa jeunesse parisienne<sup>101</sup>.

Quatre anecdotes témoignent de l'évolution du personnage. Sur la place Hoche (**fig. 17**), rentrant un soir chez lui après un dîner en ville (à Paris, dit Dumas, il ne rentrait jamais que le lendemain matin), Romieu aperçut des gamins qui s'efforçaient en vain d'abattre le réverbère d'honneur allumé devant la préfecture. M. le Préfet, écoeuré par cette « maladresse départementale », défait son gant, ramasse une pierre au hasard, fait voler le luminaire en éclats et conclut : « Voilà comment cela se pratique, messieurs. Ah ! La jeunesse est bien dégénérée. »<sup>102</sup>

De même, de façon plus protocolaire, il remet le Mérite agricole à un certain Dr Fredouille, victime - comme nous dirions - d'un accident iatrogène. Le malheureux praticien avait eu l'œil crevé par un noyau de cerise, en donnant le clystère à une patiente qui raffolait de ces délicieuses drupes...<sup>103</sup>

Dans les *Souvenirs* du futur sous-préfet de Nontron, Albert de Calvimont, Romieu apparaît « léger, incapable d'attachement sérieux, comme aussi incapable de haine ou de grave ressentiment »<sup>104</sup>. Mais il se gourmait dans son collet brodé et lors d'un dîner d'apparat à la préfecture, un de ses anciens amis, le caricaturiste Henry Monnier (le créateur de Monsieur Prudhomme), de passage à Périgueux, remarqua que Romieu s'obstinait à ne plus le tutoyer. Il lui lance alors d'un bout de la table à l'autre : « Ah ça, dis-moi donc, mon cher Romieu, tu me dis *vous* et je te dis *tu*. Sais-tu que l'on va te prendre pour mon domestique ?

---

<sup>99</sup> Cet auteur de mélos s'appelait en fait Alphonse Dennery.

<sup>100</sup> Dès 1838, il avait essayé de créer une société archéologique en Dordogne.

<sup>101</sup> Nous publîmes autrefois ces facéties extraites des *Mémoires* d'Alexandre Dumas (Delluc G., 1965). Voir aussi « Auguste Romieu ou le mystificateur mystifié » d'après *le Petit Parisien* (1913), publié dans *La France pittoresque* du 3 août 2014.

<sup>102</sup> Selon Marquiset, 1913, c'est à « trois dandys parisiens » qu'il aurait donné ce cours de balistique nocturne. Le rapport du commissaire de police fut mis au panier, Voir aussi *BSHAP*, 1950, p. 84.

<sup>103</sup> Galinat, 1980.

<sup>104</sup> *BSHAP*, 1971, p. 139.

Lorsque son compagnon James Rousseau<sup>105</sup> vint lui demander une place de secrétaire, Romieu lui demanda deux jours de réflexion et revint en disant : « Impossible, j'ai dû prendre des renseignements et j'ai appris ... j'ai appris que tu buvais. » Rousseau partit et ne revint pas.

### Regretté par les Périgordins

Depuis 1833, près de dix ans ont passé. À la longue, ce fin lettré souffre de la médiocrité de son entourage et essaye de quitter la Dordogne. Il se fait aider par l'influent Adolphe Debelleye, avocat et futur député, qui sollicite pour lui un titre de maître des requêtes en service extraordinaire<sup>106</sup>.

Tout a une fin. Notre préfet Romieu est remplacé le 9 juillet 1843. Il quitte le « Monomotapa » et revient à Paris. Loin du morne et pauvre Périgueux, il va pouvoir refaire la fête comme en témoigne le distique suivant, rimé lors d'une fête nocturne en 1839 : « *Lorsque Romieu revint du Monomotapa, / Paris ne dînait plus et Paris redîna...* »<sup>107</sup>

Sa lettre d'adieu mérite d'être citée : « Ma conscience me dit, et tous les yeux le voient, que le département de la Dordogne a changé d'aspect depuis que j'y ai paru. Je pars donc avec le bon souvenir d'une tâche bien remplie. »<sup>108</sup> Il est remplacé par Louis de Marcillac, ci-devant député-maire de Périgueux.

Regretté par les Périgordins, « il n'avait pas un ennemi », reconnaît l'*Écho de Vésone*, quotidien d'opposition républicaine à la monarchie de juillet. Effectivement, *le Charivari*, qui est un peu le *Journal officiel* de Romieu, avait publié une lettre datée du 10 novembre 1838, censée émaner d'un certain A.S., notable de Périgueux. La voici :

« *Monsieur le Rédacteur du Charivari,*

« *Le départ de M. Romieu, telle est la cause de nos larmes ! Non pas un départ éternel, par exemple ! Car, ne vous y trompez pas, Monsieur le Rédacteur, si nous avons dû renoncer pour jamais à notre adoré préfet, ce n'est point une lettre de moi que vous eussiez reçue par le courrier de ce matin. La seule lettre me concernant qui vous eût été envoyée, c'est ... oui, c'est une lettre de faire-part. Et en cela je n'aurai fait que suivre l'exemple de la Dordogne bien décidée, le cas échéant, à se précipiter dans la Dordogne.*

« *Oh ! Monsieur, je n'essaierai pas de vous peindre les scènes de toutes sortes auxquelles a donné lieu son départ. Tout Périgueux l'a suivi une lieue durant. Les restaurateurs de la ville avaient obtenu la permission de dételer sa voiture qu'ils ont traînée à bras. Les marchands de vin suivaient derrière en poussant par intervalles de vastes gémissements à fendre le bitume. Quelques citoyens avaient seuls un air de fête au milieu de cette tristesse générale, c'étaient les membres de la société de tempérance.*

---

<sup>105</sup> « Un vieux routier du théâtre bas de gamme et un splendide ivrogne » (Zimmermann, 2002). À Paris, ce joyeux drille était le compagnon des festivités nocturnes de Dumas et de Romieu. Il écrit en 1842 une *Physiologie du Robert-Macaire*, illustrée par H. Daumier.

<sup>106</sup> Lettre au ministre, datée de Paris, 7 mars 1842.

<sup>107</sup> L'Empire Monomotapa, ou encore Empire du Grand Zimbabwe, était un royaume médiéval (vers 1450-1629) du fin fond de l'Afrique australe. C'est aujourd'hui le Zimbabwe et le Mozambique méridional, au sud du Zambèze. La légende en fait le pays d'Ophir, celui des mines du roi Salomon, citées dans la Bible, qui regorgerait d'or. Voir aussi *Les deux amis*, fable de Jean de la Fontaine : « Deux vrais amis vivaient au Monomotapa : / L'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre... ».

<sup>108</sup> *BSHAP*, 1969, p. 242.

« Mais notre préfet nous reviendra, il nous l'a promis. Le carnaval passé, nous le presserons sur notre cœur ; puisse de temps s'écouler plus rapide que le télégraphe... À ce propos, je vous dirai confidentiellement que nous lui ménagerons une petite surprise pour son retour, une coupe d'honneur, laquelle pourra contenir dix-sept bouteilles de champagne.

« Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, de vous demander un service : il est fort possible qu'une fois à Paris notre adoré préfet oubliera complètement ses administrés pour ne plus songer qu'aux plaisirs de l'Opéra et aux soupers du Café Anglais. Promettez-moi donc de me donner une ou deux fois de ses chères nouvelles. Ce n'est pas un homme qui vous supplie, c'est une ville, un département tout entier. Ne repoussez donc pas la prière que vous adressent par mon organe, les hommes, les femmes, les enfants, les vieillards et même les sourds-muets de la Dordogne.

« Bien que je vous adresse cette supplique au nom d'une rivière, j'espère pourtant que vous ne la laisserez pas tomber à l'eau.

« Agréez... »

Le lecteur aura deviné : cette lettre apocryphe est la dernière fantaisie d'un ami parisien, d'un journaliste du *Charivari*, voire de Romieu lui-même. Bien troussée, elle est aimable et ne recèle aucune méchanceté : l'intempérance de Romieu était de notoriété publique. Néanmoins, elle marque un virage dans la vie de cet homme naguère libre. Dès 1838, Altaroche l'écrit : « Mais aujourd'hui, valet des ministères, / Aux grands du jour tu vends ta liberté. / Fuis ces tyrans, toi qui toujours trébuches ! / Mieux vaut encor, c'est un point rebattu, / Avoir affaire aux bouteilles qu'aux cruches... ». Dès lors, Romieu va s'orienter vers la politique et la rédaction de livres pamphlétaires. Cadouin et son cloître seront désormais bien loin...

Il y a toujours des mécontents et, quelques mois avant son départ de Périgueux, *Le Rivarol de 1842, dictionnaire satirique des célébrités contemporaines*, écrit par un certain Fortunatus<sup>109</sup> et édité par le bureau du *Feuilleton mensuel*, l'épingle assez méchamment, toujours à propos de la légende des hannetons. Il le décrit comme un « satané loustic, buveur, dîneur, bambocheur, casseur de réverbères, rosseur du guet, devenu préfet pour donner raison à l'article 3 de la Charte, qui dit que tous les Français sont également admissibles aux emplois. » On racontait même que le préfet venait de toucher une copieuse succession (près d'un million, disait-on) et qu'il avait donné un banquet d'hérédité, roboratif et bien arrosé, ainsi composé : Pot au feu soigné, haricot de mouton, oie farcie aux marrons, haricots rouges au lard, salade de mâches...

## De la Deuxième République au Second Empire

Après la Dordogne, en effet, il reste à Romieu une douzaine d'années devant lui. Il est nommé maître des requêtes au Conseil d'État (1842-1848) et préfet de la Haute-Marne (1843), puis préfet de l'Indre-et-Loire (1847). En 1844, il a publié ses *Fragments scientifiques* (1844), articles extraits de *La Presse*.

Mais il est révoqué de la Préfectorale par la Révolution de 1848 et publie chez Plon *De l'Administration sous le régime républicain* (1849), où l'ancien préfet proclame : « La grande première de l'idée a disparu sous la petitesse des moyens. Rien ne dure que ce qui est vrai. ».

---

<sup>109</sup> Dit aussi *Fortuné Mesuré d'Orléans*, *Fortunat* ou encore *Pierre Boutru*. Qui se cache sous ces pseudonymes ?

Louis-Napoléon Bonaparte devient président de la République le 10 décembre 1848. Romieu est nommé chargé de mission dans l'Est (Doubs, Jura, Bas-Rhin, Haut-Rhin) au début de 1850. La venue du « commissaire extraordinaire Coco Romieu » fait l'objet d'une caricature du *Charivari* (fig. 18).

Il exprime sa gratitude au prince-président en publiant *L'Ère des Césars* (1850), en faveur de la cause bonapartiste<sup>110</sup>. Il réédite *Le Mousse (de Concarneau)* (1851), sous le nom de « Augusta Kernoc »<sup>111</sup>.

Quelques mois avant le coup d'État du 2 décembre 1852, il est déjà considéré, avec le Dr Louis-Désiré Véron, directeur du *Constitutionnel* (qui soutient lui-aussi le prince-président) et futur député, comme un des futurs grands dignitaires de l'Empire. Honoré Daumier le caricature dans l'inévitable *Charivari* (fig. 19). Son ami, surnommé « Mimi Véron », fit fortune en exploitant la pâte pectorale du pharmacien Regnaud, devint journaliste, publia des romans-feuilletons<sup>112</sup>, écrivit les intéressants *Mémoires d'un Bourgeois de Paris* et fut même directeur de l'opéra.

Voici, en 1851, un autre livre politique du nouveau Romieu : *Le Spectre rouge de 1852*. C'est « un travail tout philosophique » selon lui, mais c'est plutôt un pamphlet anti-socialiste et réactionnaire (fig. 20). *L'Ère des Césars* et surtout *le Spectre rouge* éveillent l'inquiétude des classes possédantes. Qu'écrivit-il ? : « J'annonce la jacquerie. Les prolétaires sont prêts, embusqués jusque dans le dernier village, la haine et l'envie au cœur. Ils vont déborder sur la société, égorger les riches, les bourgeois, tous ceux qui possèdent quelque chose, promener la torche partout, piller les propriétés, écraser les petits enfants sur la pierre, replonger le monde dans la barbarie et le chaos ».

Maintenant il est persuadé que l'instruction publique conduit au communisme et que « M. Guizot, par sa loi fatale de 1833 sur l'instruction primaire, par la fondation d'écoles dans toutes les communes<sup>113</sup>, a donné ainsi un adversaire au prêtre à côté de chaque bénitier » (Galinat, 1980). Il considère les communes comme « de grands enfants qui ont des passions et de la barbe et qui prétendent avoir de l'expérience ».

Objet de la reconnaissance confiante du prince-président devenu Napoléon III, en faveur duquel il a comploté, il est nommé le 26 février 1852 directeur des Beaux-arts (1852-1853)<sup>114</sup>, puis, du fait d'une mauvaise gestion financière, il devient inspecteur général des bibliothèques de la Couronne (1853).

---

<sup>110</sup> Ces citations le montrent bien : « Il y a un moment d'extrême civilisation chez les peuples où l'issue forcée est le césarisme. [...] La république n'est qu'une sorte de palier sur lequel chacun se repose dans l'ascension du raide escalier qui nous conduit à l'inconnu. Tous les partis s'y arrêtent recueillant des forces [...]. « Les hommes ont des respects pour ce qui est saint et pour ce qui est fort. L'élément saint n'existe plus [...]. J'ai plaidé le procès de la force dans ce livre qu'on pourra trouver brutal, mais j'ai voulu dire un mot de vérité. » (Romieu, 1850, p. 29, 140 et 200).

<sup>111</sup> Cité dans *La Revue de Paris*, 2<sup>de</sup> édition, 3<sup>e</sup> année, tome 6, 1831. *Le Mousse* sera réédité en 1995 sous la signature d'A. Romieu.

<sup>112</sup> Il avait réussi en 1820 le concours de l'internat des hôpitaux de Paris et fut même major de ce difficile concours. Plus tard, il inventera une immortelle formule : « La suite au prochain numéro ».

<sup>113</sup> Comme le voulait naguère le préfet Romieu en Dordogne...

<sup>114</sup> Oui, car il avait alors une petite amie aspirant à devenir comédienne au théâtre. Il avait décliné le poste de préfet du Palais. À sa demande, M<sup>elle</sup> de Saint-Hilaire joua Dorine dans *Tartuffe* (Houssaye et Dumas, 1890).

## Le triste spectacle d'un homme d'esprit qui s'en va...

Mais, âgé de 55 ans, au terme d'une courte existence passablement agitée et atteint d'une affection cardiaque, Auguste Romieu passe de vie à trépas à Nyons (Drôme), pays de ses ancêtres paternels<sup>115</sup>, en 1855.

Un chroniqueur du temps écrivit : « Romieu avait été un personnage éminent de la vie de la chronique parisienne. Jeune, il avait semé dans les sentiers de la bohème les mille fantaisies d'une nature pleine de sève et de caprice. La légende des dernières années de la Restauration est pleine de ses aventures. Dans cette phase de sa vie, il fut le chef d'une école jamais éteinte, celle des mystificateurs. Comme l'esprit sert à tout, il arriva que l'enfant chéri de la folie sut parfaitement s'assouplir aux convenances de sa nouvelle position et, dans la Dordogne qu'il a administrée, il a laissé le souvenir d'un esprit vif, conciliant et très bien organisé [...]. La révolution de 1848 l'aigrit. Il retourna à son métier de publiciste et pressentit un des premiers l'ère des Césars [...]. La mort de son fils fut un coup terrible et ceux qui le connaissent ne mettent pas en doute que cet événement ait contribué à dessécher chez lui les sources de la vie, très altérées, du reste, dans ces derniers temps. Il est allé mourir dans une province obscure, comme s'il avait voulu dérober aux yeux de ses compagnons de sa jeunesse ce triste spectacle d'un homme d'esprit qui s'en va... »<sup>116</sup>

Si bien qu'un couplet de l'amicale et longue complainte, composée en son honneur peu avant l'achat du cloître de Cadouin<sup>117</sup>, pourrait lui servir d'épithète : « *Sur la tombe du grand homme, / On inscrit : Ci-gît qui, / Du hanneton perverti, / N'a pu sauver le royaume. / Il fut bon fils, bon préfet, / Bon camarade et très gai...* »

B. et G.D.<sup>118</sup>



Fig 1

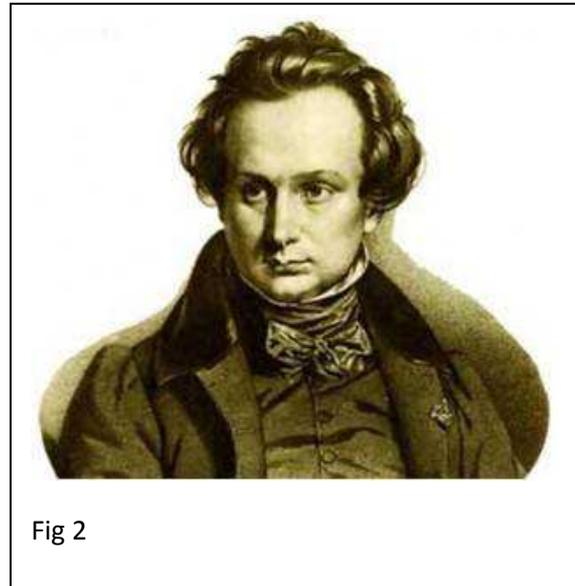


Fig 2

<sup>115</sup> Dont un officier, diplomate sous le Premier Empire. Il existe encore une trentaine de Romieu, abonnés au téléphone dans la Drôme.

<sup>116</sup> Villemot, 1858.

<sup>117</sup> Altaroche, le *Charivari*, 14 juillet 1833, sur l'air de la complainte de l'affaire Fualdès.

<sup>118</sup> gilles.delluc@orange.fr



que donne le dénombrement de ce prosélytisme ? L'angle ne vole plus au ciel, il marche avec nous dans notre boue terrestre. En vérité, n'est-ce pas un choix étrange entre la terre et le ciel, et n'avons-nous pas eu raison de dire que M. de Talleyrand, avec sa perpétuelle somnolence, ses variations également rennissantes, lui qui aussi quitta le ciel pour la terre, a produit d'autres résultats que cet homme qui veille, cet homme qui a plus que de l'esprit, plus qu'une vue supérieure, cet homme qui est le génie incarné!...

ALBERT DE CALVIMONT.

## LE CLOITRE DE CADOUIN.

On va chercher bien loin des monuments du moyen-âge; c'est à l'Italie, c'est à la Flandre, c'est aux vieilles cathédrales d'Angleterre que nos *touristes* demandent, à grands frais, les jouissances de l'art. Pour vous, Périgourdiens, dont les impôts sont lourds, dont la fortune est mince, pour vous, quoique votre département occupe le second rang en étendue (Dieu veuille que ce soit bientôt en richesse : nous ne sommes pas ambitieux!), un beau voyage est à faire sans sortir de vos limites. Il y a, au sud de la Dordogne, un vieux bourg, que les prétentieux du pays appellent une ville, et dont les plus sârs chevaux redoutent l'abord, malgré les rampes ménagées du moins raide chemin vicinal qu'il ait été possible de tracer pour y descendre : c'est Cadouin. Vous le reconnaîtrez au noir aspect de ses maisons; et dans la plus noire, la plus humide, la plus funèbre, qui est l'auberge, vous demanderez les curiosités du lieu. Il n'y en a qu'une, mais elle en vaut cent : allez au cloître.

A qui est cela? — A M. Tel. — Quoi! dites-vous, c'est à quelqu'un! quelqu'un n'a le droit de briser, de mutiler, de vendre toutes ces richesses! Quoi! des sculptures qu'enlèverait le musée des Petits-Augustins sont

à la discrétion de quelqu'un, qui pourrait être un rustre, un vandale, un homme sans orthographe!... Vous serez surpris que le département, que l'état, n'aient pas le droit exclusif d'avoir et de garder les choses, quand elles ne sont ni du blé, ni du foin, ni rien de ce qui se consomme avec plus ou moins de profit pour le propriétaire. Ce sera pour vous un étrange spectacle que cette longue file de bas-reliefs, dans le style le plus naïf de la renaissance, rangés sur un vaste parallélogramme, où se promènent des poulets, et pis encore; que ces luxueux pendentifs aux mille cisures, que ces grêles colonnettes qui ont voulu rester blanches, quoi que l'on fit. Vous regarderez le *mauvais riche*, délicieux groupe que lord Elgin eût arraché aux murs d'Athènes, s'il y avait eu quelque chose de cette forme sous les voûtes visitées par cet antiquaire cruel. On vous dira que tout cela est l'ouvrage des moines, et il vous faudra croire alors que les grands artistes du seizième siècle se sont tous donné rendez-vous à Cadouin pour s'y revêtir du froc. Croyez plutôt que les solitaires de ce lieu n'ont jamais connu le prix de cette œuvre, et que leurs méditations, leurs soupirs, leurs prières, sont le seul ornement qu'ils aient légué, dans ce cloître, à la pensée du visiteur. Et ce n'est pas le moindre : à côté de tant de merveilles, plus surprenantes en raison de la contrée où elles éclatent comme une surprise, il y a ce souvenir de la vie monastique, habituelle autrefois, romanesque aujourd'hui, et dont l'imagination se repaît comme d'un drame, folle qu'elle est, courant après le passé pour se consoler du présent. Vous voudriez, sous les arceaux de Cadouin, être un moment couvert de l'habit religieux, et vous oubliez que l'usage tue l'admiration. Ainsi du paysan des Alpes, qui nous tient pour des fous lorsque, haletans et en sueurs, nous gravissons ses glaciers dont il a l'ennui quotidien, et qui ne voit dans notre enthousiasme qu'une matière à fluxions de poitrine. S'il y avait encore des cénobites à Cadouin, ils n'auraient pas compris votre long séjour dans le cloître, quand le réfectoire était bien chauffé. D'où je conclus qu'il faut aux monuments, pour parler à l'âme, d'être devenus des ruines, et que le cloître de Cadouin, qui en est malheureusement là, mérite une course de tous les curieux du Périgord.

A. K.

Fig 4



Fig 5

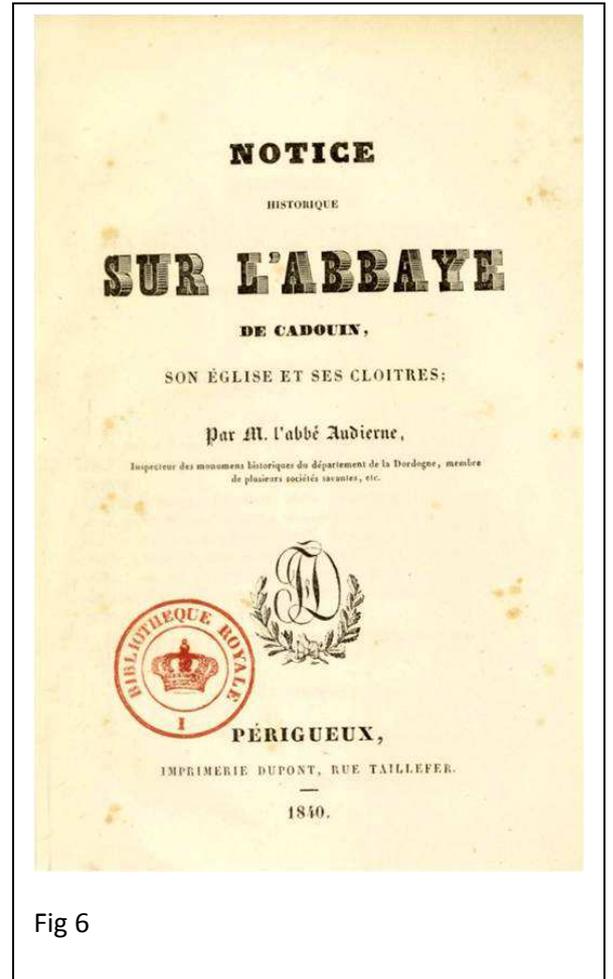


Fig 6

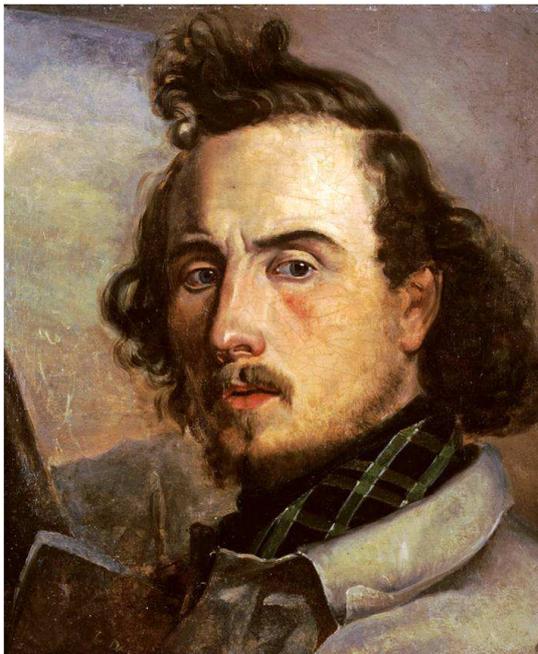


Fig 7

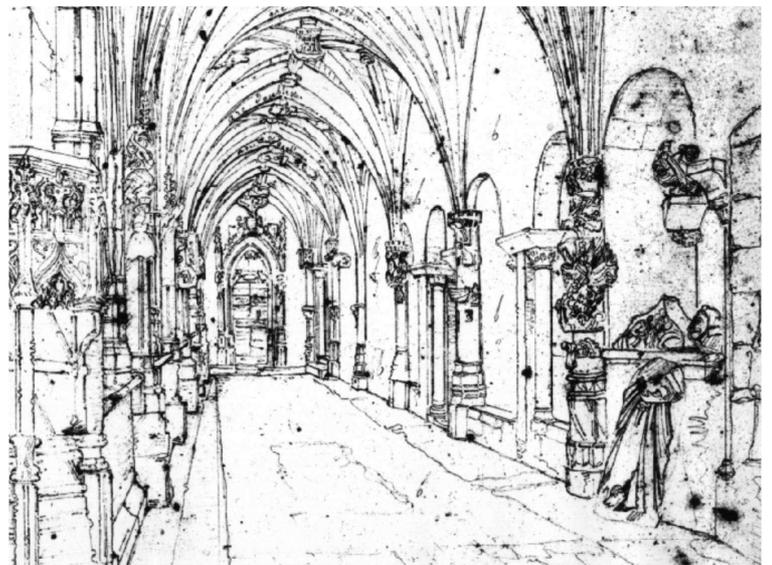


Fig 8

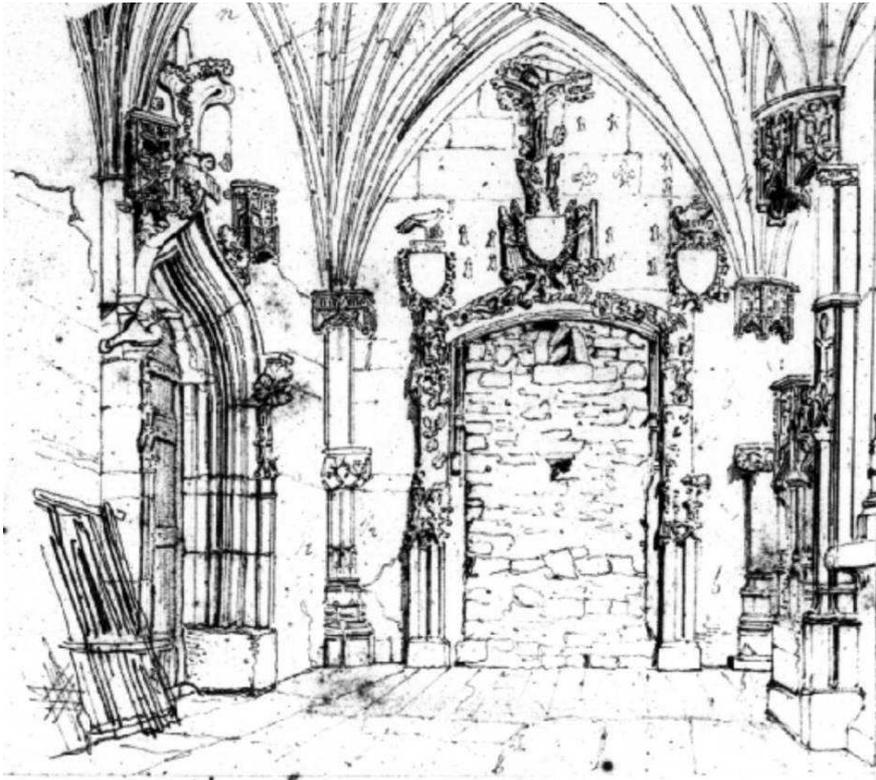


Fig 9

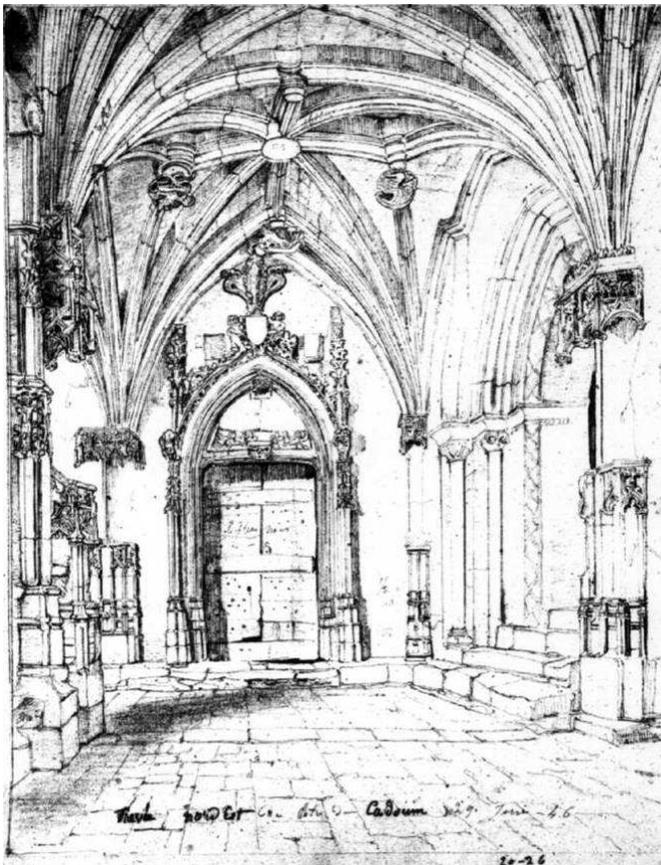


Fig 10

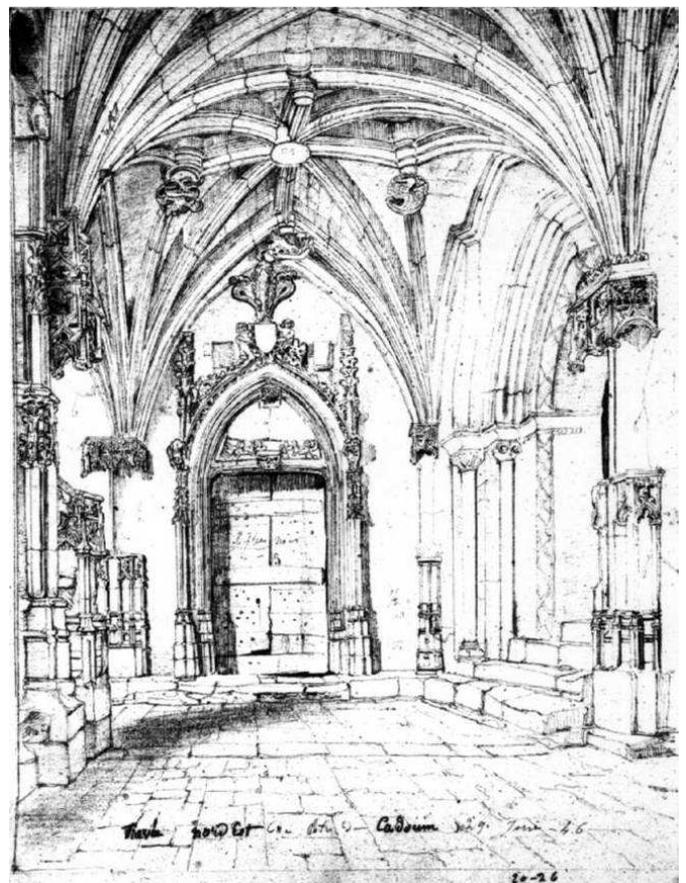
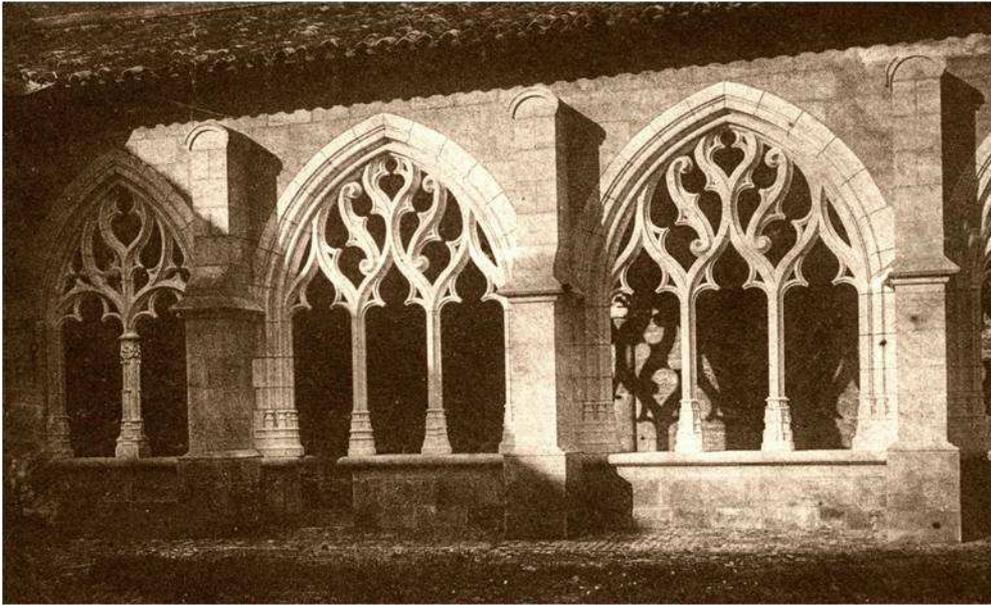


Fig 11



**Fig 11a**



**Fig 11b**

**Fig 12**



**Fig 13**

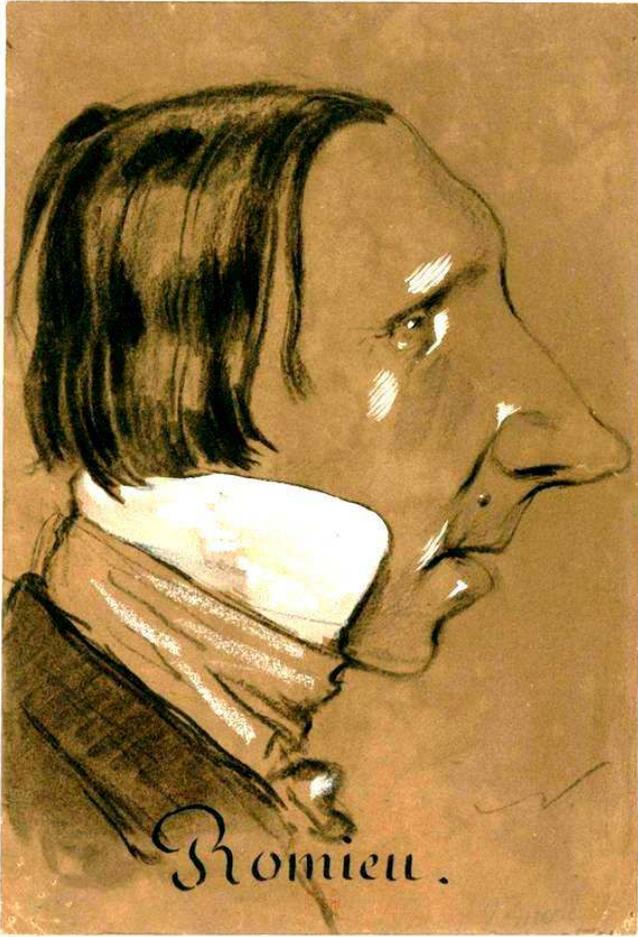


Fig 14



Fig 15

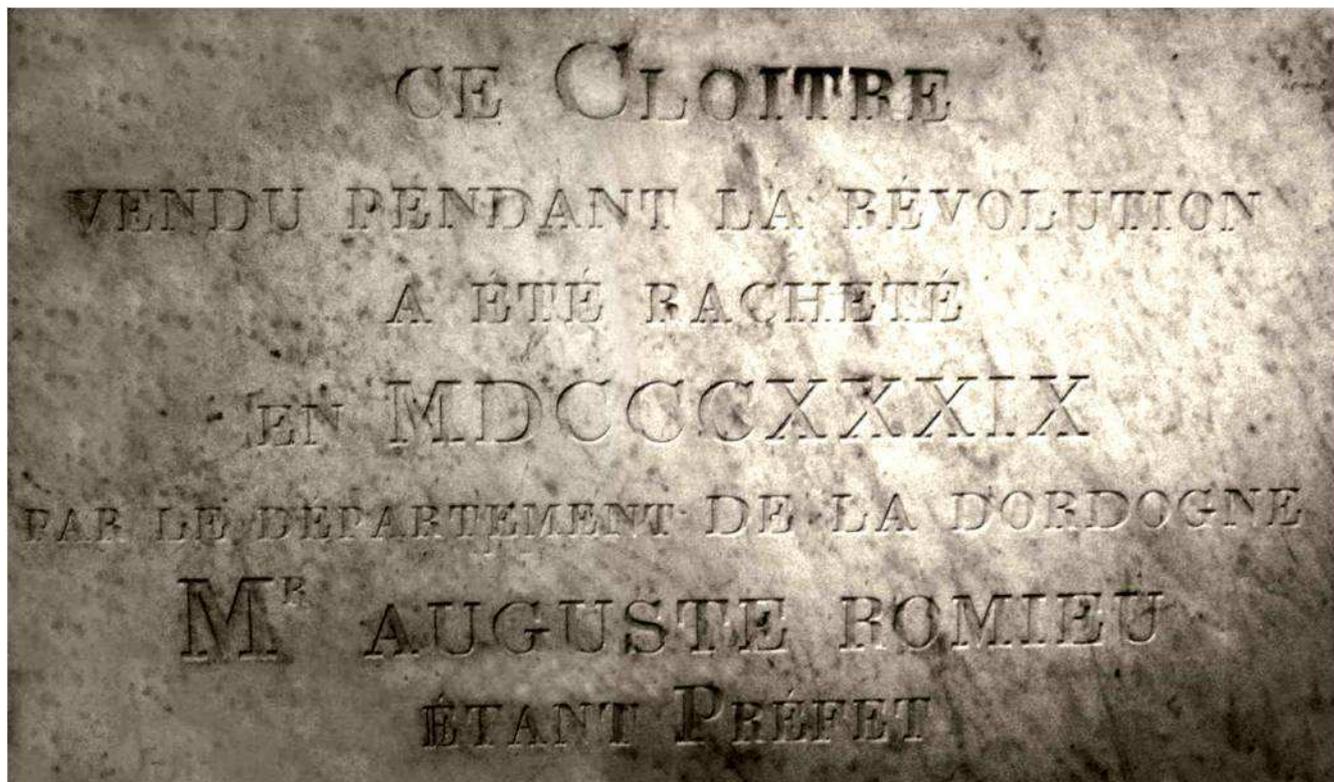


Fig 16



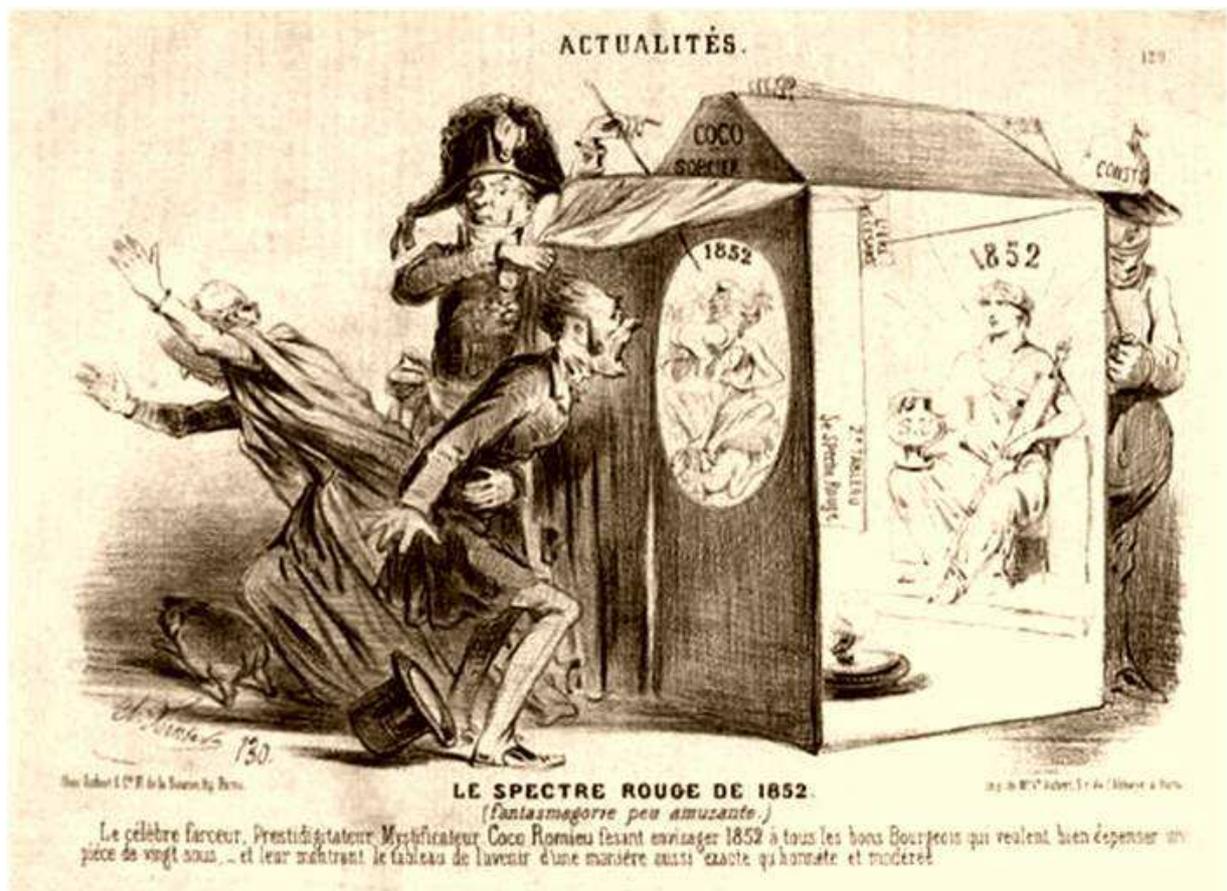
Fig 17



Fig 18



Fig 19



**Fig 20**

### Légende des illustrations

Fig. 1 – Charles de Montalembert.

Fig. 2 – Victor Hugo.

Fig. 3 – a - Prosper Mérimée ; b - lettre de Montalembert à Mérimée.

Fig. 4 – Le mystérieux article d’AK (extrait de la revue *Le Montaigne*, n°1).

Fig. 5 – Auguste Romieu en 1852. Portrait de M. Verdier.

Fig. 6 – Notice sur Cadouin par l’abbé Audierne en 1840.

Fig. 7 – Léo Drouyn, dessinateur et archéologue.

Fig. 8 – Cloître de Cadouin. La galerie Est. Dessin de Léo Drouyn (iconothèque de la SHAP).

Fig. 9 – Cloître de Cadouin. État de la porte du Crucifix. Dessin de Léo Drouyn le 24 juillet 1847 (iconothèque de la SHAP).

Fig. 10 – Cloître de Cadouin. Les portes royale et romane de la galerie Est. Dessin de Léo Drouyn (iconothèque de la SHAP).

Fig. 11 – Cloître de Cadouin : a, remplages détruits (vers 1900) ; b, remplages remplacés.

Fig. 12 – La pierre tombale de Gontaud-Badefols, entreposée, vers 1900, dans le cloître de Cadouin. Elle venait d’être découverte, retournée, au-dessus de sa sépulture dans le chœur de l’abbatiale (coll. Delluc).

Fig. 13 – Tailleurs de pierre au travail dans le cloître de Cadouin au début du XX<sup>e</sup> siècle (coll. Delluc).

Fig. 14 – Auguste Romieu (dessin au fusain gouaché de Nadar).

Fig. 15 – Portrait charge de Romieu, auréolé de hannetons (*le Charivari*, 25 août 1833).

Fig. 16 – Plaque commémorant l’achat du cloître en 1839 par le département.

Fig. 17 – La préfecture de Romieu, place Hoche à Périgueux.

Fig. 18 – Le commissaire Coco Romieu, entouré de hannetons, arrive en Alsace et vante l’Ère des Césars (*le Charivari*, 28 février 1850).

Fig. 19 – Deux futurs grands dignitaires du Second Empire : Coco Romieu (le mince) et Mimi Véron (le gros). Caricature d’Honoré Daumier (*le Charivari*, 19 mars 1851).

Fig. 20 - *Le Spectre rouge* de Romieu, « fantasmagorie peu amusante », laisse entrevoir un avenir effrayant (*le Charivari*, 10 mai 1852).

## Bibliographie et sources

- Altaroche A., 1838. « À Romieu préfet », in : *Chansons politiques*, éditions Pagnerre.
- Aubert J., et al., 1978. *Les préfets en France. 1800-1840*, Centre de recherches d'histoire et de philologie, École pratique des hautes études, édit. Droz, Genève.
- Audierne F. G., 1840. *Notice historique du l'abbaye de Cadouin, son église et ses cloîtres*, Dupont, Périgueux.
- Babut A., 1908. « Cadouin et son cloître », *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1908, LXVIII, p. 299-323.
- Bohl Th., 2013. « Un atelier pour trois cloîtres : Carennac, Cadouin et Cahors (fin XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle) », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 25, p. 41-53 (et en ligne).
- Charrière A.-C., 1839. *Le cloître de Cadouin*, Dupont, Périgueux.
- CDDP Périgueux, 1979. *Romieu, préfet de la Dordogne (1833-1843)*, Service éducatif des Archives départementales de Dordogne.
- **Combet M. et Moretti A.-S.**, 1995. *La Dordogne de Cyprien Brard, 2 vol.*, AD Dordogne.
- Delluc G., 1965. « Les facéties d'Auguste Romieu, préfet de la Dordogne », *Courrier français*, 15, 22, 29 avril et 9 mai.
- Delluc B. et G., 2001 : *Léo Drouyn en Dordogne*, édition SHAP, Périgueux.
- Delluc B. et G., 2005. « La peinture de l'abside de Cadouin », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, CXXXII, p. 387-412, ill.
- Delluc B. et G., 2008 : Les statues baladeuses de Cadouin, *BSHAP*, CXXXV, p. 703-730).
- Duby G., 1979. *Saint Bernard, L'art cistercien*, Flammarion.
- Galinat B., 1980. « Auguste Romieu », in : *Cent portraits périgourdins*, édition de la SHAP, Périgueux, p. 138-139.
- Houssaye A. et Dumas A., 1890. *Les Confessions. Souvenirs d'un demi-siècle. 1830-1890*, tome V, éditions Ligarán.
- Lacombe C. et Royère J.-C. de, 2008. « Le préfet Romieu et le comité agricole de Saint-Cyprien en 1840-1843 », *Art et histoire en Périgord Noir*, n° 114, p. 99-104.
- Marquiset A., 1913. *Romieu et Courchamps*, Émile-Paul Frères, Paris, 147 p., ill. Reprint imprimé à la demande pour Isha Books, par Sagar Color Scan à New Delhi (Inde).
- Romieu A., 1850. *l'Ère des Césars*, Ledoyen, Paris.
- Romieu A., 1851. *Le Mousse (de Concarneau)*, sous la signature de « Augusta Kernoc », réédité en 1995 sous celle d'A. Romieu, Livre de poche/Salon du livre maritime.
- Romieu A., 1851. *Le Spectre rouge de 1852*, Ledoyen, Paris.
- Villemot A., 1858. *La Vie à Paris. Chroniques du Figaro*, Hetzel et M. Lévy éditeurs, Paris.
- Villepelet R., 1929. « Biographie d'Auguste Romieu », in : « Fêtes nationales », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome LVI, p. 263-264, note 1.
- Vitet L., 1847. « Des études archéologiques en France », *Revue des Deux Mondes*, 19, p. 763.
- Zimmermann D., 2002. *La vie galopante d'Alexandre Dumas*, Hachette, Paris.





**Cadouin en Périgord**  
ANCIENNE ABBAYE CISTERCIENNE 12<sup>e</sup> S.  
CLOITRE GOTHIQUE FLAMBOYANT 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> S.

*Association*

*« les Amis de Cadouin »*

*Mairie de Cadouin*

*24 480 Le Buisson de Cadouin*

*<http://www.amisdecadouin.com>*